

SERVICE NATIONAL

Tebboune signe un décret dispensant les citoyens de 30 ans et plus

P. 24

ALGÉRIE-ETHIOPIE

Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique de la Présidente éthiopienne

P. 24

ALGÉRIE-RUSSIE

Chanegriha reçu par un haut responsable du ministère russe de la Défense

P. 24

LUTTE CONTRE LA PANDEMIE DE COVID-19 DANS LE MONDE

Persistance de foyers d'infection

Depuis son apparition en Chine, en décembre dernier, la pandémie du nouveau coronavirus a provoqué plus de 9,5 millions de cas positifs et de 483 000 morts. Beaucoup de pays ayant

annoncé avoir passé le pic de l'épidémie, ont procédé à une levée des mesures de lutte et de prévention. Des foyers de propagation continuent pourtant d'être enregistrés

induisant un nécessaire maintien de la vigilance et d'un certain nombre de mesures et de comportements préventifs.

P. 11

DKnews



HABITA-AADL

"Une nouvelle opération de choix des sites au profit de 40.000 souscripteurs les jours à venir"

P. 3

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Zeghmati : «recrutement de plus de 220 personnes aux besoins spécifiques ces dernières années»

P. 3

EMPLOI

"Projet d'un dispositif de congé pour création d'entreprise au profit des salariés"

P. 6

SANTÉ

CORONAVIRUS
Peut-on utiliser la climatisation sans risque ?

P.p 12-13

F   T BALL

LIGUE 1

Le CSC recevra au stade Benabdelmalek Ramdane la saison prochaine

P. 21



ANCIENNES MOSQUÉES D'ORAN
Dans l'attente d'une restauration

P. 16

FONDATION ZIGHOUD YUCEF

Un programme de célébration des offensives du 20 août 1955

P. 2

HISTOIRE - COMMÉMORATION

La Fondation Zighoud Youcef élabore un programme de célébration des offensives du 20 août 1955



La Fondation chahid Zighoud Youcef pour l'histoire de la wilaya de Skikda a élaboré un programme de célébration du 65ème anniversaire des offensives du 20 août 1955, a indiqué jeudi, son président Ahcène Tellani.

Une série d'activités sera organisée à cette occasion dans les wilayas du Nord Constantinois (Constantine, Mila, Jijel, Guelma, Annaba et Skikda) du 4 juillet prochain au 20 août prochains, a précisé la même source, en marge d'une réunion de coordination de la Fondation tenue au musée du moudjahid en présence de moudjahidine et Mme Chama, fille unique de Zighoud Youcef.

Des conférences historiques sur les chouhada Didouche Mourad, Zighoud Youcef, Lakhdar Bentobal, Salah Boubnider et Amar Benaouda se sont ainsi animées respectivement à Constantine, Skikda, Mila, Guelma et Annaba, selon la même source.

D'autres conférences sur les offensives du 20 août 1955 et les figures du mouvement nationaliste et de la révolution libératrice sont également programmées à Jijel, Collo (Skikda), Ain Abid (Constantine) et El Harrouch (Skikda).

RÉVOLUTION

Mostaganem : décès du moudjahid Abdelkader Kouini dit Nacer

Le moudjahid Abdelkader Kouini, dit Nacer, un des artisans du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale à Ain Témouchent, est décédé jeudi à Sidi Ali (Mostaganem) à l'âge de 94 ans, a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine et ayants droit.



Né à Oran et ayant étudié à Ain Témouchent, le défunt était un ancien des Scouts musulmans algériens (SMA).

Il entama son activité militante suite aux massacres du 8 mai 1945 en adhérant au parti Mouvement de triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

Il a rejoint ensuite un groupe de l'Organisation secrète (OS).

Il fut arrêté par le colonisateur français en compagnie d'autres éléments et condamné à une peine de prison le 6 mars 1951.

Après avoir purgé cette peine, il reprit son activité militante à la kasma du MTLD à Ain Témouchent devenant son responsable en 1953, ce qui lui a valu un nouvel emprisonnement de six mois.

Une fois sorti de la prison militaire d'Oran, le regretté moudjahid contribua à la préparation du déclenchement de la Guerre de libération armée dans la région d'Ain Témouchent.

Abdelkader Kouini fut une nouvel le fois arrêté par les forces coloniales françaises en décembre 1954.

Il a été torturé et condamné à 20 ans de prison le 15 mars 1955 puis à huit ans de réclusion le 28 mars 1955, a-t-on évoqué.

Le défunt a été libéré le 7 mai 1962 et désigné responsable de la ville d'Ain Témouchent durant la période transitoire, puis député au Conseil national.

Sa dépouille a été inhumée au cimetière de la commune de Sidi Ali après la prière d'El Asr.

BATNA

Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication de munitions



Les éléments de la sûreté de la wilaya de Batna ont démantelé un atelier clandestin de fabrication de munitions et procédé à l'arrestation de son propriétaire, âgé de 35 ans, a-t-on appris, jeudi, auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

L'opération a été enclenchée suite aux informations parvenues aux éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), dénonçant une personne qui utilise son domicile familial et son magasin de vêtements pour femme comme façade pour dissimuler un atelier clandestin de fabrication de munitions à la cité Bouâkal de Batna. La perquisition menée par la suite par les éléments de police leur a permis de découvrir 250 cartouches remplies de calibre 16 mm et 710 autres vides de calibres 12 et 16mm en plus de 24 000 capsules et 910 ceintures à munitions et 150 grammes de baroud en plus d'une machine à pression et d'une balance électronique.

De leur côté, les éléments de la douzième sûreté urbaine de Batna ont arrêté trois personnes âgées entre 27 et 30 ans au bord d'une voiture en possession de 200 comprimés psychotropes et une somme de 16.000 dinars représentant les revenus de la vente de cette substance, selon la même source. Des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre de ces personnes avant qu'elles ne soient, par la suite, présentées devant le parquet local, a-t-on signalé.

EXPLOSION DE GAZ À EL TARF

2 personnes brûlées au 2^e degré à El Kala (Protection civile)

Les services de la Protection civile de la wilaya d'El Tarf sont intervenus, jeudi, pour transférer deux personnes brûlées au deuxième degré suite à une explosion de gaz intervenue à l'intérieur d'une maisonnette, située à El Kala, a-t-on appris du chargé de la communication de ce corps constitué.

Aussitôt alertés, les services de la Protection civile se sont rendus sur les lieux où ils ont dispensés les premiers secours aux victimes, deux quadragénaires, sérieusement brûlées au niveau de différentes parties de leurs corps, a ajouté le lieutenant Seïfeddine Madaci.

La détonation a été entendue à plusieurs mètres dudit domicile dont la toiture a été littéralement dévastée par les flammes, a-t-on également soutenu de même source. Les deux victimes, originaires de la daïra frontalière d'El Kala, ont été transférées d'urgence au service de l'hôpital de cette ville, a-t-on soutenu. Une enquête a été, par ailleurs, ouverte pour déterminer les causes et circonstances exactes de cet accident, a-t-on conclu de même source.



TRANSPORT - AVIATION

Tassili Airlines réalise deux transferts médicaux en une semaine d'Illizi vers Alger



La compagnie aérienne, Tassili Airlines, filiale de Sonatrach, a réalisé jeudi un deuxième transfert médical en une semaine à partir de l'aéroport d'In Amenas (wilaya d'Illizi) vers Alger, a indiqué la compagnie dans un communiqué.

"En application du principe de solidarité et de la vocation de société citoyenne, Tassili Airlines, a procédé ce jeudi 25 juin 2020 au deuxième transfert médical de la semaine, et ce à partir de l'aéroport d'In Amenas, Zerzaitine, wilaya d'Illizi", a fait savoir la même source.

Selon la compagnie, après l'évacuation sanitaire par voie aérienne, d'un citoyen accidenté de la route, effectuée lundi dernier, un jeune garçon âgé de trois (03) ans résidant à Illizi, a été transféré d'In Amenas vers Alger, afin d'accomplir des examens médicaux urgents.

"Accompagné de sa maman, le jeune garçon, a pu rejoindre la capitale, dans des conditions optimales de biosécurité", a souligné Tassili Airlines.

Ainsi, "Tassili Airlines filiale à 100% du groupe Sonatrach, répond favorablement aux différentes sollicitations des autorités sanitaires publiques, et ce en coordination avec toutes les parties concernées par ces opérations de transfert et d'évacuation sanitaire au niveau local, afin de consacrer les principes de citoyenneté et d'utilité publique", conclut le communiqué.

UNIVERSITÉ DE TISSEMSILT

Les soutenances de thèses se tiennent suivant les mesures préventives contre Covid-19



Les séances de soutenance de thèses de master ont débuté jeudi au centre universitaire "Ahmed Ben Yahia El Wancharissi" de Tissemsilt en tenant compte des mesures préventives contre le coronavirus, a-t-on appris de cet établissement de l'enseignement supérieur.

La première soutenance de fin d'études s'est déroulée dans de "bonnes conditions", conformément aux mesures préventives strictes prises par l'administration du centre universitaire, notamment pour ce qui est du port du masque de protection, du respect de la distanciation et de la désinfection, a-t-on indiqué.

L'établissement universitaire Ahmed Ben Yahia El Wancharissi a programmé 441 thèses à soutenir en master, dont 121 durant la période du 25 juin à début juillet dans les différents instituts, alors que le restant des mémoires sera présenté courant septembre prochain, selon la même source. La première soutenance de thèse de doctorat sur les études linguistiques aura lieu début juillet, a-t-on annoncé, faisant savoir que 1.300 étudiants en licence déposeront leurs rapports de stage au cours du mois de septembre.

La direction du centre universitaire a mis à disposition 25 salles prêtes à accueillir des étudiants pour soutenir leurs thèses de fin d'études.

Il est prévu la sortie, à la fin de la saison universitaire en cours, de 2.200 étudiants en licence et master dans cinq instituts du centre universitaire de Tissemsilt.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Zeghmati : «recrutement de plus de 220 personnes aux besoins spécifiques ces dernières années»

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati a fait état, jeudi à Alger, du recrutement, au cours des dernières années, de plus de 220 personnes aux besoins spécifiques, dans différents postes dans le secteur, soulignant que leur candidature aux concours nationaux est un droit garanti par la Constitution, sans distinction aucune.

S'exprimant lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que "le ministère de la Justice a procédé, au cours des dernières années, au recrutement d'un nombre appréciable de personnes aux besoins spécifiques (222 fonctionnaires) dans les différents corps et postes, y compris les postes supérieurs".

La candidature des universitaires parmi la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, aux concours organisés par les secteurs de l'Etat, est "un droit garanti par la Constitution, et de ce fait, rien n'empêche, ni fait restriction à ce droit, hormis les conditions réglementaires régissant les concours applicables à tous les candidats, sans aucun ne discrimination fondée sur le handicap", a-t-il assuré.

Partant et au vu des opportunités offertes à cette catégorie, tant en matière de recrutement que de formation, "cette question n'a pas besoin d'une nouvelle Loi", explique le ministre qui rappelle que la Constitution garantissait la consécration et la préservation de tous les droits de cette frange".

Dans le même contexte, le ministre de la Justice rappelle les différentes mesures à même de permettre l'accès des personnes aux besoins spécifiques à la Justice, sur le même pied d'égalité avec les autres citoyens, à travers la garantie de tous les moyens matériels et humains et leur accessibilité aux sièges des différentes instances judiciaires, dans le but de permettre à cette catégorie de faire valoir ses droits ou de bénéficier d'une prestation judiciaire. Pour consacrer ces droits, outre l'aménagement des enceintes ju-



diciaires selon les standards internationaux, tels des passages et des rampes d'accès pour personnes handicapées, la mise en place d'une signalétique au profit de la catégorie des sourds-muets et des imprimantes en braille mises à la disposition de la catégorie des non-voyants au niveau des instances judiciaires, avec la formation de 38 fonctionnaires à cette technique.

Des agents ont bénéficié d'une formation dans le domaine de l'accueil et de l'orientation et des greffiers ont été formés en langue des signes. A une question sur le recours en rectification des décisions de la Cour suprême et l'impact de cette procédure sur l'exécution des jugements et des condamnations à des peines privatives de liberté, M. Zeghmati a affirmé que les décisions attaquées par voie de recours en rectification "n'ont pas posé beaucoup de problèmes lors de leur exécution à quelques rares exceptions que les juges se sont efforcés de traiter au cas par cas", rappelant que la pro-

blématique avait été réglée définitivement dans l'amendement du Code de procédure pénale de 2015. En effet, en vertu de cet amendement, tout demandeur au pourvoi doit déposer au greffe de la juridiction qui a rendu la décision attaquée, dans un délai n'excédant pas soixante (60) jours à compter de la date du pourvoi, un mémoire exposant ses moyens, signé d'un avocat agréé près la Cour suprême.

Il est également tenu de notifier ledit mémoire, dans un délai de trente (30) jours, à la partie dont la décision est l'objet du pourvoi, laquelle partie dispose à son tour d'un délai de trente (30) jours pour répondre dans un mémoire aux moyens de recours invoqués, avant que le greffe ne transmette le dossier à la Cour suprême. Très peu de décisions attaquées par voie de recours en rectification ont été jugées recevables par la Cour suprême, a fait remarquer le ministre, précisant qu'il y en a eu 74 en 2018 et 120 en 2019.

**ENERGIES RENOUVELABLES
Le secteur des Energies renouvelables doté d'une école nationale supérieure**

Le secteur des Energies renouvelables (ENR) a été doté d'une école nationale supérieure qui assurera la formation dans les domaines des ENR, l'environnement et le développement durable, selon un décret exécutif publié au dernier numéro du journal officiel.

"En application du décret exécutif n16-176 de 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure, il est créé une école nationale supérieure, dénommée Ecole nationale supérieure des énergies renouvelables, environnement et développement durable", précise ce nouveau décret signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Le siège de l'école, fixé à Batna, peut être transféré en tout autre lieu du territoire national par décret exécutif pris sur rapport du ministre chargé de l'enseignement supérieur, selon le même texte. Placée sous tutelle du ministre chargé de l'Enseignement supérieur, cette école a pour mission d'assurer la formation supérieure, la recherche scientifique et le développement technologique dans les domaines et les filières des énergies renouvelables, environnement et développement durable, notamment, le génie électrique et les rés eaux intelligents, la métrologie, les énergies nouvelles et renouvelables, l'environnement, la santé publique et l'économie verte.

Le conseil d'administration de cette école comprend les représentants de plusieurs départements ministériels, dont la Défense nationale, les Affaires étrangères, l'Energie, l'Intérieur, collectivités locales et aménagement du territoire ainsi que l'Industrie, l'Environnement et les Energies renouvelables.

Il est composé aussi du commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, le directeur du centre de développement des énergies renouvelables en plus de deux représentants des entreprises publiques économiques et/ou privées. Pour rappel, un programme de développement des énergies renouvelables permettant la production de 16.000 MW d'électricité à l'horizon 2035, dont 4.000 MW d'ici à 2024 a été tracé par le gouvernement dans son plan d'action pour la mise en œuvre du programme du président de la République. Ainsi, la transition énergétique constituera un levier du développement, vus les potentialités que recèle le pays en termes de ressources d'énergies renouvelables.

La création d'un ministère de la transition énergétique et les énergies renouvelables a été parmi les changements opérés par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune dans le cadre du remaniement ministériel annoncé mardi.

AADL**Une nouvelle opération de choix des sites au profit de 40.000 souscripteurs les jours à venir (ministre)**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri a annoncé jeudi à Alger le lancement dans les prochains jours d'une nouvelle opération de choix des sites au profit de quelque 40.000 souscripteurs au programme location-vente "AADL" au niveau national, dont 20.000 à Alger. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Nasri a expliqué que cette opération intervient après que l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) ait pu obtenir de nouvelles assiettes pour parachever son programme de logement. D'autres opérations de choix des sites seront programmées en fonction de la disponibilité du foncier, a affirmé le ministre. Les opérations de choix des sites se font via le site web de l'AADL pour les souscripteurs ayant versé la première tranche. Pour ce qui est de la remise des attestations d'affectation, entamée mi juin courant, M. Nasri a affirmé qu'elle se poursuivait normalement en dépit de l'enregistrement de plusieurs réserves par les souscripteurs concernés. Il a fait état dans ce cadre de fermes instructions données à l'Agence AADL quant au traitement de ces réserves pour un meilleur déroulement de l'opération. S'agissant de la relance des travaux au niveau des différents chantiers, le ministre a mis l'accent sur l'impératif respect des mesures de prévention contre la Covid-19, pour pouvoir, a-t-il dit, "relever ce défi et rattraper le grand retard accusé par un arrêt des projets pour plusieurs mois". "J'appelle les travailleurs du secteur et l'ensemble des algériens au respect des mesures préventives, devenues désormais plus que nécessaires. Nous devons nous unir contre la propagation du virus afin de pouvoir relancer les projets à l'arrêt et lancer de nouveaux projets au profit du citoyen qui est conscient que l'habitat figure au cœur des préoccupations de son gouvernement", a affirmé le ministre. Assurant que les entreprises tiennent à rattraper le retard accusé durant le confinement, le ministre a affirmé que les services du ministère étaient mobilisés sur le terrain mais a réalisé de cet objectif reste tributaire du respect des mesures de prévention.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR/INSTALLATION**Abdelbaki Benziane prend ses fonctions à la tête du ministère de l'Enseignement supérieur**

M. Abdelbaki Benziane a pris jeudi à Alger ses fonctions de ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en remplacement de Chems Eddine Chitour, suite au remaniement ministériel opéré mardi par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Dans son allocution, le nouveau responsable a présenté ses remerciements au Président Tebboune pour la confiance placée en lui, affirmant qu'il s'acquittera de cette mission avec dévouement dans le cadre des orientations, supervision et engagements du Président. Le nouveau ministre de l'Enseignement supérieur a résumé sa vision philosophique pour atteindre les objectifs escomptés dans la nouvelle mission qui lui a été confiée en cinq principes, à savoir : la responsabilité, le respect mutuel, la singularité, la qualité et la créativité-innovation.

M. Benziane s'est engagé également à œuvrer à la réalisation "d'une gestion maîtrisée

et clairvoyante en engageant toutes les connaissances et moyens humains et matériels". Il a promis également de veiller scrupuleusement à être "l'initiateur, le régulateur, l'élaborateur voire le garant des règles du jeu collectif, en impliquant bien entendu les compétences, les organisations syndicales et estudiantines, les clubs scientifiques et l'ensemble des acteurs capables d'offrir une valeur ajoutée au développement du secteur".

Faisant part de sa volonté d'œuvrer à ériger le secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique "en un sanctuaire académique, scientifique et du savoir, en vue d'y former des citoyens distingués et imprégnés de valeurs de citoyenneté", le ministre a relevé, d'autre part, la nécessité d'"accorder de l'importance à l'enseignant et de lui assurer une vie professionnelle et sociale stable, afin qu'il soit en mesure de s'acquitter de ses missions de formation, d'enseignement et de recherche".

Le nouveau ministre a assuré, en outre, qu'il prônera le dialogue avec tous les acteurs, enseignants, étudiants et travailleurs, tout en se mettant à l'écoute, dans le but d'assurer la stabilité", a-t-il ajouté. M. Abdelbaki Benziane occupait le poste de recteur de l'Université Oran 1 Ahmed Ben Bella, depuis décembre 2017. Auparavant, il a occupé plusieurs postes dans le même secteur, dont directeur général de l'Ecole nationale supérieure polytechnique d'Oran (ENPO-MA), directeur général de l'Ecole Nationale Supérieure d'Enseignement Technologique d'Oran (ENSET) et président de la Conférence régionale des universités de l'Est (CRUE). Il est diplômé de la Faculté des sciences et technologies de l'Université de Lille en France, avec à son actif, un Diplôme d'études approfondies (DEA) en analyse et politiques économiques et un doctorat en analyse et politiques financières.

URBANISME

Nasri: "vers la relance de l'inspection des constructions inachevées"

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a annoncé jeudi à Alger que les préparatifs étaient en cours pour la relance de l'inspection des façades inachevées des constructions sises aux grands axes et aux accès des villes et d'agglomérations ainsi qu'au niveau des espaces publics déclarés sites prioritaires.

A une question orale sur la régularisation des constructions non conformes, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a déclaré « nous poursuivons l'activation des mesures prévues par la note interministérielle N 02 du 21 février 2016, vu les premiers résultats positifs réalisés, ce qui nous permettra de mettre le recensement à jour et de couvrir les régions non touchées encore par cette opération, s'il est nécessaire ».

Ladite instruction établie par les ministères de l'Habitat, de l'Intérieur et du Commerce, définit les modalités de la finalisation des travaux de l'enveloppe extérieure de la construction concernée par la mise en conformité/ ou l'achèvement.

Une opération d'inspection des façades inachevées a été lancée en début 2016 par des équipes pluridisciplinaires, afin de s'assurer du respect par les propriétaires de la réglementation exigeant leur achèvement dans des délais bien précis.

Cette opération vise à mettre un terme au phénomène des constructions inachevées déformant l'esthétique des villes et des espaces publics.

Par ailleurs, M. Nasri a fait état de 116.000 constructions inachevées ou en cours de réalisation au titre de l'opération précédente, lesquelles sont situées au niveau des entrées des villes, des agglomérations, des axes principaux et des structures publiques, à travers tout le territoire national.

Les équipes d'inspection notifient les propriétaires de ces constructions de l'impératif d'achever leurs façades pour pouvoir, par la suite, bénéficier de l'attestation d'achèvement de l'enveloppe extérieure, une fois les travaux finalisés.

Cette attestation est exigée pour le retrait du registre de commerce ou en cas de location, c'est pourquoi les propriétaires des constructions inachevées ne pourront, en vertu de l'instruction du 21 février 2016, renouveler les actes de location, ni le registre de commerce, s'il s'agit d'un local commercial.

Dans le même cadre, le ministre a fait savoir que son département avait invité les directions locales à relancer leurs commissions chargées du suivi du dossier de régulation des constructions, présidées par les chefs des daïras et à rendre compte à la tutelle des difficultés rencontrées localement en vue de prendre les mesures nécessaires pour régulariser les dossiers déposés au niveau des communes.

Le taux d'étude des dossiers de régulation a atteint 76% jusqu'à la fin du premier trimestre 2020 sur le total des dossiers déposés au niveau national, tandis que 53% des dossiers ont été acceptés pour régulation.

AADL: possibilité de prendre en compte le lieu de résidence dans la décision d'affectation

Répondant à une question sur les logements inoccupés distribués dans le cadre des programmes publics, M. Nasri a affirmé que ses services veillent à effectuer des constats périodiques pour vérifier l'occupation des logements publics locatifs (logements sociaux), sur la base desquels des mesures seront prises auprès des instances judiciaires.

Cependant, le ministre a reconnu qu'il était difficile d'avoir une preuve juridique, étant donné que le locataire peut présenter à chaque fois une attestation certifiant son occupation du logement pour une période de six mois consécutifs, comme prévu par la loi.

Le ministère de l'Habitat avait procédé ces dernières années à des opérations de constat ayant touché 800.000 logements publics locatifs, dans le cadre des anciens et nouveaux programmes.

A travers ces opérations, il a été constaté que ces logements étaient inoccupés ou occupés par d'autres personnes que les bénéficiaires initiaux.

Pour résoudre ce problème, un décret permettant de régulariser la situation de ces logements occupés par d'autres personnes que les bénéficiaires initiaux, selon des conditions bien définies, a été promulgué. En outre, les conditions de distribution, en toute équité et transparence, des logements seront révisées dans le cadre de la révision du décret exécutif 142/08 fixant les conditions d'octroi des logements publics locatifs, ce qui permettra de mettre fin à ce phénomène. A une troisième question sur les projets de logement dans la wilaya de Médéa, le ministre a dit que son département ministériel oeuvrait actuellement avec les différents secteurs notamment des ressources en eau et de l'énergie au lancement des travaux VRD, qui pour le parachèvement des différents projets de logement à l'arrêt. Concernant les décisions d'affectation de logement AADL, il a précisé que la réglementation en vigueur se base, dans la définition des sites, sur le classement chronologique des inscriptions au programme location-vente.

Cependant, il est possible de transgresser cette règle et de se référer au lieu de résidence actuel, à travers des solutions consensuelles entre les concernés qui doivent s'organiser en associations des représentants des souscripteurs.

Le ministre a donné des instructions à l'Agence AADL pour être à l'écoute des préoccupations et problèmes des souscripteurs qui sont affectés dans des régions éloignées de leur lieu de résidence et de procéder à leur résolution, à l'amiable, avec les associations des représentants des souscripteurs, en vue de satisfaire toutes les parties.

EAU

Le Conseil national consultatif des Ressources en eau tient sa première réunion

Le Conseil national consultatif des Ressources en eau a tenu jeudi, en présence du ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, sa première réunion lors de laquelle il a été procédé à l'évaluation de la situation dans les différents secteurs au niveau national.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre a mis l'accent sur l'importance de cet organe composé d'experts dont la mission est de formuler des avis sur les différents dossiers et questions en lien avec la politique nationale de l'eau.

Le Conseil émettra également des avis sur les effets des plans et programmes de développement sectoriels aussi bien en termes de satisfaction de la demande pour les ménages, l'industrie et l'agriculture que pour la protection du cadre de vie et des milieux aquatiques naturels.

Dans le même cadre, le ministre a précisé que le Conseil s'intéresse en outre à toutes les mesures relatives à l'économie et la valorisation de l'eau, la prévention des risques de pollution outre la promotion de la recherche scientifique et le développement technologique dans le domaine des Ressources en eau. Depuis son installation en 2008, le



Conseil national consultatif des Ressources en eau ne s'est pas réuni ce qui a privé le secteur des Ressources en eau de cet outil consultatif et prospectif riche en compétences, dont des représentants d'administrations, de services du gouvernement, d'Assemblées élues, d'établissements publics concernés, d'associations des professionnels et des

usagers ainsi que des chercheurs universitaires, a déploré le ministre. Soulignant la détermination de son secteur à "corriger cette situation", M. Berraki a estimé inconcevable que la gestion de l'eau, qui est une priorité nationale, ainsi que la définition des contours de sa politique et sa stratégie à moyen et court termes relève exclusivement du ressort

d'un seul secteur. A ce propos, il s'est engagé de réactiver la Commission technique de soutien au Conseil national consultatif des Ressources en eau dans ses missions à travers la préparation de tous les rapports relatifs aux questions à soumettre au Conseil.

Par ailleurs, il a fait état de l'initiation, dans le cadre de la nouvelle démarche du gouvernement, d'une série de réformes législatives et structurelles tendant à anticiper les risques de pénurie d'eau dans le pays et à promouvoir les prestations du Service public ainsi que l'accompagnement des efforts de l'Etat.

Le Conseil sera destinataire des propositions de projets du secteur, à leur tête les projets stratégiques à l'horizon 2030 et examinera la mise jour du plan national d'eau ainsi que le l'avant-projet de loi modifiant et complétant la loi 12-005 relatif à l'eau, a conclu le ministre.

EAU POTABLE

Berraki : un programme de rattrapage pour la réception d'un grand nombre de projets avant la fin de l'année

Un grand nombre de projets de développement relevant du secteur des Ressources en eau sera réceptionné avant la fin de l'année en cours à travers le territoire national, notamment ceux relatifs à l'alimentation en eau potable dans les communes qui enregistrent un déficit, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre des ressources en Eau, Berraki Arezki.

Dans une déclaration à la presse en marge de la première réunion du Conseil national consultatif des Ressources en eau, le ministre a fait état de "quelque 1081 projets à l'arrêt du fait de la pandémie Covid-19 à travers le territoire national", précisant que "plus de la moitié a bénéficié, après la levée du confinement sur les projets de réalisation, de programmes de rattrapage pour la livraison d'une grande majorité avant la fin de l'année en cours".

La priorité a été donnée aux projets

d'alimentation en eau potable dans les communes qui enregistrent un manque en cette matière vitale, a-t-il poursuivi.

Ces projets permettront à plus de 400 communes qui enregistrent un déficit en alimentation en eau potable (une fois/tous les deux ou trois jours) d'améliorer grandement ce service et de garantir un approvisionnement quotidien, a assuré le ministre.

Concernant les ressources de cette eau potable, M. Berraki a expliqué que la ressource principale reste les eaux souterraines ainsi que les eaux de barrages à hauteur de 30 %.

De grandes réformes pour améliorer l'alimentation en eau potable

A ce propos, M. Berraki a fait savoir que l'amélioration du Service public en matière d'eau potable passera par deux grandes réformes, expliquant qu'il s'agit pour la première, de la création de Sociétés par actions (SPA) si-

milaires à la Société des Eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAA), mais allégées à 100% dans les grandes villes et celles dont les systèmes complexes à l'image du barrage de Beni Haroun, alimente six wilayas dont quatre seulement en grandes quantités.

La création de telles sociétés garantira la distribution équitable de l'eau potable, a-t-il soutenu.

Quant à la deuxième réforme, le ministre a indiqué qu'elle porte sur la prise en charge de la demande (relative à l'eau potable) à travers la récupération des eaux objet de la fuite.

M. Berraki a fait savoir à ce propos que 50% des ressources mobilisées sont exposées aux fuites soit 1,5 mds m3 sur 3,6 mds m3. Le ministre a indiqué en outre que d'autres mesures existent pour l'amélioration du Service public en matière d'alimentation en eau potable, notamment l'eau de mer dessalée et les eaux épurées.

TOURISME

"Asseoir des passerelles de communication et de concertation pour atténuer les séquelles de la Covid-19"

Le ministre du Tourisme, de l'artisanat et du travail Familial, Hamid Hamidou, a mis en avant jeudi à Alger l'importance d'asseoir des passerelles de communication et de concertation entre les différents acteurs pour atténuer les séquelles du nouveau coronavirus (Covid-19) sur le secteur du tourisme en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. La promotion de la destination Algérie au rang des destinations touristiques internationales re-

quièrera une plus grande libération des initiatives et l'innovation", a affirmé le ministre lors d'une conférence en visioconférence, sur "La promotion du tourisme intérieur à travers la valorisation du patrimoine et des circuits locaux". Il a estimé, à ce propos, que la prochaine étape exige "la conjugaison de tous les efforts en vue de s'adapter aux nouveautés économiques et touristiques". Saluant "le sens de responsabilité des opérateurs qui, en dépit des diffi-

culté de l'heure, ont affiché leur pleine disponibilité à contribuer à la relance de l'activité touristique", le ministre s'est dit disposé à "coopérer avec tous, à écouter toutes les propositions et à prendre en considération l'ensemble des initiatives en vue de leur cristallisation en plans d'action au service du développement du tourisme en Algérie, et par tant renforcer leur rôle dans le soutien au développement socio-économique. Organisée à l'occasion de la Journée na-

tionale du Tourisme, célébrée le 25 juin de chaque année, cette conférence a vu la participation de nombre d'acteurs actifs dans le secteur touristique, des représentants de plusieurs ministères, des directeurs du Tourisme et de l'artisanat, des représentants de divers fédérations et syndicats du secteur, des représentants des agences de tourisme et de voyages et des enseignants en formation touristique.

CASBAH D'ALGER

Le nouveau recensement des bâtisses menaçant ruine se poursuit

Le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de la Casbah, Amar Zetili, a indiqué jeudi à Alger que le nouveau recensement des anciennes bâtisses menaçant ruine se poursuivait pour le dixième jour consécutif, en vue de dresser un état des lieux du secteur sauvegardé et de déterminer les priorités.

Quinze (15) équipes techniques, composées de spécialistes de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) et de représentants de la circonscription administrative de Bab El-Oued et du service de l'urbanisme de la commune, ainsi que des services de sûreté et de la Protection civile, poursuivent leur travail sur le terrain pour le dixième jour consécutif dans le cadre du nouveau recensement des bâtisses menaçant ruine à la Casbah, demandé récemment par les services de la wilaya d'Alger, en vue de dresser un état des lieux du secteur sauvegardé et de déterminer les priorités, a précisé M. Zetili.

Le P/APC de la Casbah a fait savoir que le contrôle technique effectué à ce jour avait révélé que "plus de 100 maisons (douera) menacent ruine et sont classées +rouge+". C'est dire, a-t-il dit, l'état déplorable dans lequel se trouvent les bâtisses de la cité antique, appelant à l'im-



peratif de sauver sans tarder ce qui reste de ce patrimoine urbanistique et social de la capitale.

L'effondrement de l'immeuble situé à la rue de Tombouctou, survenu mercredi, "n'a fait aucune victime grâce à l'intelligence des résidents qui ont quitté la bâtisse au moment opportun", pourtant la façade s'est complètement effondrée, a-t-il déploré. Il existe un autre danger qui menace les passants, à savoir

le risque d'effondrement du mur qui donne sur 6, rue Abdelhamid Mahiouz, a-t-il informé.

De surcroît, les services de la commune ont établi "un constat technique, à l'origine d'un rapport adressé au wali, en vue de désigner un entrepreneur pour la restauration du mur dans les meilleurs délais".

Les résidents de l'immeuble avaient bénéficié d'un logement en 1983, or les

héritiers, n'ayant pas quitté les lieux, ont continué à l'exploiter durant de longues années jusqu'à effondrement quasi-total de la bâtisse, a-t-il expliqué.

Quant au sort des cinq (5) familles, le responsable a indiqué que "leur dossier sera soumis à la commission ad-hoc de wilaya, au vu des dégâts occasionnés".

Au sujet de la précarité des anciennes bâtisses de la Casbah, le P/APC a soutenu que le secteur ur sauvegardé "nécessite une véritable étude, une révision des lois sur la propriété et la mise en place d'un cahier des charges pour l'exploitation des immeubles".

"Quelque 1030 familles ont été jusque-là relogées, et plus de 300 autres sont dans l'attente d'un éventuel déménagement ou d'une décision concernant leur dossier", un chiffre "appelé à augmenter, à l'issue des résultats du recensement en cours", a-t-il conclu.

EDUCATION

Souk Ahras : réception "à la prochaine rentrée scolaire" de nouvelles infrastructures

Plusieurs établissements du secteur de l'éducation relevant de différents paliers seront réceptionnés à la prochaine rentrée scolaire (2020/2021) dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'éducation.

Il s'agit notamment de la réception d'un lycée d'une capacité de 800 places pédagogiques au plan d'occupation du sol (POS) 8, du chef lieu de wilaya, selon le chef du service de la programmation et du suivi de cette direction, Mohamed-Abdelmonaïm Belkamel.

Cet établissement, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 85%, est doté de 20 classes, 4 laboratoires, un amphithéâtre de 160 places pédagogiques, une salle de réunion et un terrain de sport ainsi que 7 logements de fonction, une cantine et une unité de dépestage et de suivi (UDS), a-t-il expliqué.

Le palier secondaire dans la commune frontalière d'Ouled Moumène sera renforcé à la faveur de la réception d'un lycée de 600 places pédagogiques, a ajouté le même responsable, précisant que les travaux de réalisation de cette infrastructure sont "en voie de parachèvement".

Aussi, cinq (5) collèges d'enseignement moyens (CEM) seront réceptionnés, au titre de la prochaine rentrée scolaire au plan d'occupation du sol (POS) 10 et 7 des communes de Souk Ahras et de Sedrata, ainsi que dans les localités de Oued Damous (commune de Oued Keberit), Boukech (commune Ouilien) et de Bir El Hadj Tayeb (commune d'Oum El Adhaim), a fait savoir M. Belkamel.

S'agissant du cycle primaire, la même source a révélé que cinq (5) écoles primaires seront réceptionnées dans les communes de Souk Ahras, Merahna et Sedrata.

La réception de ces différents établissements scolaires est susceptible d'améliorer les conditions de scolarisation et d'alléger la pression et la surcharge des classes en sus de la création de postes d'emploi, a estimé le chef du service de la programmation et du suivi à la direction de l'éducation.

Le secteur de l'éducation a été récemment doté de 14 unités de dépestage et de suivi (UDS) ainsi que 5 fauteuils dentaires, a-t-on signalé.

A noter qu'une enveloppe financière de 150 millions de dinars, puisée d'un budget alloué à la wilaya de Souk Ahras dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, a été mobilisée pour la réhabilitation de 70 écoles primaires à travers les communes de la wilaya.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Nâama: mise en service de la station de télécommunications 4G au village "Hourari Boumediene"

Une nouvelle station de technologie 4ème Génération (4G) est entrée, jeudi, en service au village "Hourari Boumediene" rattaché à la commune de Tiout au sud de Nâama, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya des postes et des télécommunications.

La mise en service de cette station entre dans le cadre de la modernisation et de la généralisation des services de la téléphonie et du réseau de télécommunication, à travers l'ensemble des zones de la wilaya, y compris celles enclavées, faisant ainsi augmenter le nombre de stations en exploitation sur le territoire de la wilaya de Nâama à 45 pour un nombre d'utilisateurs de la technologie 4G estimé à environ 8.600 abonnés, a indiqué le même source.

D'autre part, la direction des opérations de l'entreprise "Algérie Télécom" s'apprête à doter prochainement les zones enclavées relevant de la commune de Kasdir, à partir de la localité Sidi Belkacem, d'un nouveau projet leur assurant les prestations du réseau multiservices (MSAN), ce qui permettra également de généraliser la numérisation des services de l'état-civil, a fait savoir la même source.

La wilaya de Nâama dispose actuellement de pas moins de 57 centres dotés de la technologie MSAN, assurant aux abonnés à la fois, le téléphone fixe, la télévision terrestre (plusieurs chaînes) et l'internet haut débit, a-t-on souligné.

AP3

JEUNESSE ET SPORTS

213 projets inexploités à Tébessa

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi a fait savoir jeudi que la wilaya de Tébessa avait bénéficié de 213 projets "qui sont inexploités par manque d'administrateurs".

En réponse au député Seddik Bakhouche sur le manque d'infrastructures sportives dans cette wilaya, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que "cette collectivité locale a bénéficié de 213 projets, dont certains équipés, mais qui sont inexploités par manque de gestionnaires et de personnels pour leur administration".

En Algérie, le problème n'est pas le manque d'infrastructures sportives mais leur gestion", a-t-il déploré.

Relevant l'existence d'infrastructures sportives achevées mais qui restent fermées aux jeunes, le ministre a fait savoir que le secteur a bénéficié de 2000 postes d'emploi (insertion professionnelle) et ouvrera à la mise en exploitation de ces infrastructures et d'autres livrables. "Nous nous employons à remédier à cette situation et à trouver des solutions pour leur affecter le nombre suffisant de personnels", a-t-il assuré. Les régions fron-

tales et les zones d'ombre ont leur part dans le secteur de la Jeunesse et des Sports, a indiqué en outre M. Khaldi, évoquant les efforts consentis pour promouvoir ces régions et les rendre plus attractives.

A ce propos, il a fait état de l'examen d'une levée de gel sur certains projets et la réalisation de plusieurs infrastructures dans le cadre du programme de la bande littorale et des Hauts plateaux, en attendant leur approbation par le ministère des Finances (Budget 2021).

A une autre préoccupation soulevée par le député Mohamed Nini au sujet du gel de 14 projets sportifs à Skikda, dont les stades de Tamalous et Ain Kechra, le ministre a expliqué que le retard dans l'exécution des travaux de ces deux stades est dû à quelques entraves relatives au foncier, puis au transfert du site avant la résiliation du contrat avec l'entrepreneur pour révision des prix.

Par ailleurs, le ministre a expliqué le gel de 14 autres projets par "les mesures visant la préservation des équilibres financiers du pays, sur la base du principe de la priorité et le besoin pressant en privilégiant les projets déjà lancés et dont le taux de réalisation est très avancé, "

affirmant que ce gel "sera levé dès l'amélioration de la situation".

Il a promis également le recensement de tous les projets dont les travaux sont avancés pour les soumettre aux services compétents du ministère des Finances.

En réponse à la députée Nora Boudaoud qui a soulevé la question de l'exclusion des diplômés de Licence et de Master des diplômés qualifiant à l'entraînement des clubs et équipes nationales, comme le prévoit le statut des entraîneurs dans le décret exécutif N 06/297 du 2 septembre 2006, M.

Khaldi a indiqué qu'il s'agit là d'un problème d'équivalence de diplômes entre son département et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

A cet effet, il a affirmé que les deux ministères coordonnent pour une réforme globale de la formation sportive en vue de la mise en place d'une stratégie générale et intégrée qui donnera lieu à des programmes et des diplômes unifiés et reconnus par les institutions sur la base de critères bien précises et en prenant en compte les exigences et les spécialités des activités sportives et besoins du marché.

TÉLÉPHONIE - RÉSEAU

Adrar : Près de 150 opérations pour améliorer la téléphonie et l'Internet

Pas moins de 146 opérations de développement ont été projetées au titre de l'actuel programme annuel du secteur des télécommunications de la wilaya d'Adrar pour améliorer les prestations téléphoniques et d'Internet à travers les différentes régions de la wilaya, a-t-on appris jeudi auprès de la direction d'Algérie-Télécom (AT).

Ces opérations portent sur 40 projets d'extension du réseau téléphonique à travers les Ksour des communes de Zaouiyet-Kounta, Anzedjmir, Ougroug, Timegtane, et Tinerkouk, en sus de 17 autres opérations d'aménagement et

de maintenance de l'ancien réseau téléphonique des communes de Timimoune, Reggane, Adrar, Timi, Bouda, Sebâa et Tissabit, dont sept projets sont en cours de réalisation, a précisé le chargé de la communication à AT d'Adrar, Mohamed Oubidi.

Le programme de l'entreprise prévoit également la réalisation de 55 projets de raccordement fibre optique, dont 40 opérations de modernisation des anciens équipements au diapason du nouveau système de communication du MSAN (Nœud d'accès multiservices), en appui à 15 autres projets d'installation et de mise en

servi ce de nouveaux équipements.

Ces projets s'assignent comme objectifs l'amélioration des prestations téléphoniques et d'Internet et la prise en charge des préoccupations des abonnés, aussi bien les citoyens que les entreprises et organismes, a fait savoir le même responsable.

Le secteur des Télécommunications à Adrar a enregistré, par souci d'accroître les prestations téléphoniques, l'installation de sept (7) stations de la nouvelle génération "4G", d'un débit de 100 MB/S à la satisfaction des citoyens des zones d'ombre

relevant des Ksour d'Ain-Belbel, Benghazi, Tendjilet, Aghled, Tounza, Tissabit et la région frontalière de Bordj Badji Mokhtar.

A ces opérations de développement du secteur visant l'amélioration de ses prestations et du service public assuré par d'autres institutions publiques vient se greffer le lancement d'autres projets consistant en le raccordement au réseau de fibre optique de onze (11) bureaux de poste, 46 annexes communales et l'installation de dix (10) stations de l'opérateur téléphonique mobile "Mobilis", a-t-on indiqué de même source.

AGRICULTURE

Tindouf/Oléiculture : une surface supplémentaire de plus de 200 ha en perspective

L'oléiculture gagnera plus de 200 hectares (ha) de terrain dans la wilaya de Tindouf au titre de la prochaine saison agricole, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

Une surface oléicole de 150 ha est exploitée pour la culture des variétés Sigioie et Chemlal, a indiqué le DSA, Laid Bouazza, précisant qu'elle a été réalisée, au titre des programmes sectoriels de la direction des Services agricoles et Conservation des forêts (CF), par des agriculteurs au niveau des périmètres existants à travers le territoire de la wilaya de Tindouf.

Les oléiculteurs de la wilaya s'emploient, en dépit du faible rendement établi à 3,5 quintaux/ha en raison de certains facteurs entravant l'expérience, à améliorer les capacités de production à la faveur de l'adoption de plusieurs mécanismes, dont l'utilisation des intrants agricoles et produits phytosanitaires adaptés à ce type de culture, en sus de la mise en place de brises-vents, a rassuré le responsable.

Les efforts déployés en appui aux programmes de développement lancés par les secteurs de l'agriculteur et des forêts ont été couronnés par la mise en terre de plus de 27.000 oliviers, dont 3.500 arbres productifs ont donné une infime récolte, due à plusieurs facteurs techniques, notamment le manque des ressources hydriques souterraines nécessaires à l'irrigation.

Afin de faire face au manque de ressources hydriques et de protéger le développement de la richesse oléicole, le secteur a mis à la disposition de plus de 65 jeunes oléiculteurs des équipements d'irrigation par le système de goutte-à-goutte pour assurer l'irrigation des arbustes en croissance à travers les périmètres agricoles.

Abondant dans ce sens, le DSA, qui a relevé que la cueillette s'effectue de manière traditionnelle dans la région, a fait savoir que la récolte est transférée vers les huileries d'autres wilayas du pays.

Afin de développer l'oléiculture dans la région, les services techniques de la DSA organisent, avec le concours des instituts agricoles, des sessions de formation au profit des agriculteurs.

Les efforts sont multipliés dans la wilaya de Tindouf pour assurer les conditions favorables à l'extension de ce type de culture, dont la création de quatre (4) coopératives agricoles, en sus de six (6) conseils professionnels et 18 associations à caractère agricole.

EXPORTATIONS - ORGANISATION

Création d'une cellule d'écoute au profit des exportateurs

Le ministère du Commerce a mis en place une cellule d'écoute présidée par le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, chargée de suivre les opérations d'export et prendre en charge les préoccupations des opérateurs, a indiqué le ministère jeudi dans un communiqué.

Créée au niveau du siège du ministre sur instruction du ministre du Commerce, Kamel Rezig, cette cellule a pour missions principales le suivi des opérations d'export et la prise en charge des entraves auxquels sont confrontés les opérateurs algériens activant dans ce domaine tout en proposant des solutions appropriées.

La cellule en question vise également le rapprochement entre l'administration et les exportateurs en accompagnant ces derniers dans la commercialisation de leurs produits à l'étranger et, partant, hisser le volume des exportations hors-hydrocarbures.

Les services du département du Commerce ont mis à la disposition des opérateurs économiques son site électronique www.algex.dz/CNCP pour recevoir toute préoccupation et/ou questionnement, a conclu le communiqué.

COMMERCE

L'ANCA s'attelle à la création d'un réseau entrepreneurial

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a procédé jeudi à l'installation du bureau de la commission nationale des entrepreneurs, dont le principal objectif est de créer un réseau entrepreneurial, indique l'association dans un communiqué.

Dans un communiqué publié sur son compte officiel Facebook, l'ANCA a indiqué avoir procédé "aujourd'hui à l'installation du bureau de la commission nationale des entrepreneurs visant à créer un réseau entrepreneurial".

Le principal objectif de cette commission est de cerner les problèmes du secteur et d'oeuvrer à la promotion de l'entrepreneuriat. Les



membres du bureau ont évoqué les problèmes des créances accumulées des entrepreneurs, en raison des mesures de confinement sanitaire.

L'ANCA a plaidé pour le report du paiement des cotisations sociales et exonération fiscale durant la période de confinement, outre la révision du code des marchés publics, conclut le communiqué.

EMPLOI

Projet d'un dispositif de congé pour création d'entreprise au profit des salariés

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Acheuk Youcef Chawki a fait état, jeudi à Alger, d'un projet de dispositif portant octroi de "congé pour création d'entreprise" au profit des travailleurs salariés désirant créer leur propre activité, et ce, dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat.

Ce nouveau dispositif tend à octroyer un "congé pour création d'entreprise" dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat chez les salariés, en leur donnant l'opportunité de monter leur projet "en toute sérénité", a répliqué le ministre à une question du député Houari Benaoua au sujet de la lutte contre le chômage et l'insertion des demandeurs d'emploi, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Cette procédure permet "le maintien du contrat de travail en cours de validité jusqu'au lancement effectif du projet de la micro-entreprise", a-t-il expliqué, affirmant que "la démission demeure pour beaucoup de salariés souhaitant créer leurs propres activités un réel motif d'inquiétude".

Par ailleurs, le ministre a fait part d'un projet de "réorganisation des mécanismes d'aide à l'insertion professionnelle et à l'emploi à travers d'autres basés

sur une approche économique à même de résorber le chômage et satisfaire les exigences des jeunes en matières de postes d'emploi permanents, d'une part, et de répondre aux besoins des entrepreneurs, d'une autre part. Le projet du nouveau dispositif qui remplacera le Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) tend à booster la politique de l'emploi dans le cadre d'une approche économique, a-t-il souligné estimant que les mécanismes en vigueur en matière d'insertion professionnelle requièrent une révision après toute la durée de leur mise en œuvre.

Dans le même contexte, le ministre a indiqué que le DAIP, lancé en 2008, a permis "la titularisation de plus de deux millions de bénéficiaires", assurant que les mesures prises pour la titularisation des jeunes inscrits dans ce cadre sont "toujours en vigueur". S'agissant de la création de projets dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeune (ANSJE) et la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC), le ministre a évoqué "le financement de plus de 500.000 projets ayant permis la création de plus de deux millions postes d'emploi".

Abordant l'impact de ces résultats sur l'économie nationale en générale et sur le

taux de chômage, il a fait état d'une baisse de 30% dans les années 1990 à quelque 10 à 11% durant les dernières années. La problématique de l'emploi est à appréhender suivant une approche économique avec la contribution de tous les secteurs concernés dans le cadre du programme de développement durable visant la valorisation des richesses à travers l'orientation des investissements vers les activités génératrices de richesses et de postes d'emploi, a-t-il expliqué. En réponse à une question du député Khelifa Benslimane sur les mesures à prendre en cas de dépassements dans le marché de l'emploi, le ministre a affirmé que ses services veillent à relever tout dépassement et à prendre des mesures sévères contre tout responsable ou fonctionnaire confondu de non-respect des textes législatifs et organisationnel régissant l'emploi. Dans ce sillage, il souligne que le système informatique intermédiaire en exploitation dans toutes les structures locales de l'emploi à travers le territoire national garantit, en toute transparence, l'égalité en termes d'orientation des demandeurs d'emploi vers toute offre déposée à leur niveau, et ce, pour la célérité dans la prise en charge et la satisfaction des offres.

EAUX - PROJETS

Prise en charge du projet du barrage Medjedel de M'sila lors de l'exercice 2021

La réalisation du projet de construction du barrage Medjedel dans la wilaya de M'sila, d'une capacité de stockage de 15 millions m3, sera inscrite au titre de l'exercice 2021, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki.

Répondant aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière présidée par M.

Slimane Chenine, président de l'Assemblée, le ministre a indiqué que ce projet sera destiné à l'irrigation de quelque 3.000 hectares de terres agricoles et à l'approvisionnement des zones d'habitation limitrophes, sera proposé lors de l'exercice 2021.

Expliquant, à ce propos, que la disette financière que le pays a connue en 2019, a empêché l'inscription du projet à la réalisation, M.

Berraki a, toutefois, souligné que les préparatifs pour

le projet sont actuellement au stade d'évaluation des offres.

Pour ce faire, il a été procédé à la réalisation des études et des travaux de transfert de lignes électriques, ainsi qu'à la distribution de décisions de cession pour cause d'utilité publique et au relogement de quel que 70 familles riveraines.

A ce titre, toutes les commodités nécessaires ont été réalisées pour la population dont un groupe scolaire, un centre de santé et des espaces de divertissement, a-t-il dit.

Les travaux de réalisation n'ont pas été confiés à l'entreprise COSIDER, a indiqué le ministre qui note que le choix de l'entreprise de réalisation se fera conformément au Code des marchés publics.

Répondant à une autre question relative aux préoccupations des agriculteurs de la région de Hamma Bouziane dans la wilaya de Constantine, M.

Berraki a fait savoir qu'une commission d'enquête sera

dépêchée dans la région en vue de s'enquérir de l'état des terres agricoles pouvant faire l'objet d'un détournement pour la réalisation d'agglomérations.

Le secteur financera une nouvelle étude dans cette région et examinera la possibilité de relancer les activités agricoles, a ajouté le ministre, soulignant avoir donné des instructions à l'effet d'étudier la possibilité de creuser des puits au profit des agriculteurs.

Selon le député, auteur de la question, les agriculteurs de la région n'ont pas bénéficié d'approvisionnement en eau, sachant que lors de la réalisation en 2013 du projet, la région avait été dotée d'équipements d'irrigation pour une superficie de 375 hectares.

Le retard de sept ans a amené les agriculteurs à diviser leurs terres en parcelles et à les vendre au privé.

"Etant donné que ces terres relevait du privé,

aucun contrôle n'a été effectué", a poursuivi le ministre.

En réponse à une question sur les infiltrations enregistrées au niveau du puits profond de Bouchegroune (Biskra), M. Berraki a fait savoir que son département procédera à un diagnostic exact de la situation environnementale, en utilisant un caméra numérique pour évaluer les travaux, ajoutant que ce puits est géré par les services de la commune et relève de leurs prérogatives.

Il a précisé que les services de la wilaya ont rénové les façades du puits, ajoutant que le ministère avait instruit la wilaya à l'effet de prendre en charge et évaluer le volume d'endommagement de ce puits avant la fin de l'année.

Le secteur s'attelle à l'évaluation des offres pour la réalisation de puits profonds en vue de soutenir les oasis et mobiliser des quantités supplémentaires d'eau dans cette région, a conclu le ministre.

PÉTROLE

Le Brent à 41,60 dollars à Londres

Les prix du pétrole ont progressé vendredi, dans l'élan de la séance américaine de la veille, portés par un regain d'optimisme chez les investisseurs sur le retour de la demande d'or noir.

Ce vendredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 41,60 dollars à Londres, en hausse de 1,32% par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour le même mois gagnait 1,46%, à 39,17 dollars.

"Les prix du pétrole semblent déjà avoir surmonté leur récente période de faiblesse (les deux cours de référence ont chuté de plus de 5% mercredi, ndlr) et retrouvent leur trajectoire ascendante", a constaté Carsten Fritsch, analyste.

L'analyste met en avant "la demande de carburant qui se normalise puisque le trafic routier a retrouvé, dans un certain nombre de grandes villes du monde, le niveau de l'année précédente". Mais les gains



engrangés jeudi et vendredi "risquent de plafonner", estime de son côté Fiona Cincotta, analyste, "car les inquiétudes concernant l'offre excédentaire persistent".

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole

(Opep) et leurs partenaires via l'accord Opep+ font pourtant leur possible pour limiter le surplus d'or noir sur le marché, plombé par les mesures de confinement et ses conséquences économiques fâcheuses pour l'industrie, en limitant de façon

drastique leur production.

Un total de 9,7 millions de barils par jour (mbj) sont ainsi censés être retirés du marché depuis le mois de mai et jusqu'à la fin du mois de juillet. Ensuite, la coupe commune doit passer à 7,7 mbj jusqu'à la fin de l'année, puis à 5,8 mbj de janvier 2021 à avril 2022.

Mais même si "la demande mondiale de pétrole se redresse, la croissance, elle, est encore lente", souligne Bjørn Schieldrop, analyste.

En conséquence, ce dernier évalue comme "bonnes" les chances de prolongation en août du volume des coupes actuelles par l'organisation et ses partenaires.

"Si c'est le cas, ils devront probablement prendre une décision et l'annoncer la semaine prochaine", a-t-il ajouté.

IRAN - PÉTROLE - OLÉODUC

L'Iran lance un important projet d'oléoduc afin d'exporter son pétrole sans emprunter le détroit d'Ormuz

Le président iranien Hassan Rohani a lancé jeudi un projet d'oléoduc qui permettra au pays d'exporter son pétrole en utilisant un autre itinéraire que le détroit d'Ormuz, a rapporté l'agence de presse Tasnim.

"Ce qui est stratégique dans ce projet, c'est que plusieurs pays de la région ont réussi à trouver une seconde voie pour pouvoir exporter leur pétrole en utilisant d'autres itinéraires

chaque fois que le détroit d'Ormuz est en danger", a déclaré M. Rohani lors de la cérémonie d'inauguration du projet.

L'oléoduc de 1.000 kilomètres acheminera le pétrole de Goreh de la ville portuaire de Bouchehr dans le Golfe, vers une autre ville portuaire, Jask, en mer d'Oman.

Le terminal de l'île de Kharg, dans le Golfe, est actuellement le principal

terminal de l'Iran, représentant 90% de ses exportations de pétrole.

Pour atteindre Kharg, les pétroliers doivent emprunter le détroit d'Ormuz.

Avec le lancement de l'oléoduc Goreh-Jask, les exportations pétrolières du pays ne seront plus liées au détroit d'Ormuz, ce qui fera de Jask un terminal stratégiquement important : le deuxième plus grand terminal d'exportation de pétrole brut du pays.

UE - COVID-19

Le pire de la crise économique "probablement passé" dans la zone euro (BCE)

Le "pire" de la crise économique causée par l'épidémie de coronavirus dans la zone euro est "probablement passé", a estimé vendredi la présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde.

C'est la première fois depuis des mois que l'institut monétaire fait preuve d'un optimisme, même prudent, sur la question.

La Française, qui s'exprimait dans le cadre d'un forum virtuel, a toutefois insisté sur le fait que la reprise sera "incomplète" et

"inégalement" et qu'elle va "transformer" l'économie.

En Europe, un sommet extraordinaire réunissant physiquement les dirigeants des 27 pays de l'UE aura lieu à Bruxelles les 17 et 18 juillet pour tenter de trouver un accord sur le plan de relance massif de l'économie européenne, en prévoyant la création d'un fonds de relance de 750 milliards d'euros financé par des emprunts massifs.

"Je ne pense pas qu'ils arriveront à un accord" dès la mi-juillet, a prévenu la

Française, voyant des "négociations intenses" s'engager et un "processus à poursuivre".

Mais "ce qui est très spécial, c'est que, pour une fois, les politiques monétaires et budgétaires ont travaillé de pair" pour freiner l'impact du virus, s'est félicitée l'ancienne patronne du FMI.

Au sortir de la crise, l'économie aura changé, "les compagnies aériennes, les hôtels et le secteur des loisirs" se développant dans un "format différent", tandis que de "nouvelles industries"

voient émerger, affirme Mme Lagarde.

Par ailleurs, la croissance des crédits accordés par les banques de la zone euro au secteur privé s'est maintenue à un rythme élevé en mai, tirée par des entreprises en quête de liquidités face à la crise économique, selon des chiffres publiés en parallèle vendredi par la BCE.

Par contraste, la hausse des prêts aux ménages a continué de progresser à un rythme peu soutenu, à 3,0%, comme en avril dernier.

ITALIE - BUDGET - COVID-19

Le déficit public de l'Italie a atteint 10,8% du PIB au 1^{er} trimestre

Le déficit public de l'Italie a atteint 10,8% du PIB au premier trimestre, alors que la péninsule a été durement affectée par l'épidémie de coronavirus, a indiqué vendredi l'Istat (Institut national des statistiques).

Traditionnellement, le déficit public est toujours plus élevé au premier trimestre qu'aux trimestres suivants.

Mais la hausse est néanmoins importante par rapport aux 7,4% enregistrés au premier trimestre 2019 et 7,2% au premier trimestre 2018.

"Le déficit des administrations publiques a sensiblement augmenté

par rapport au premier trimestre 2019, en raison de la baisse des recettes et de l'augmentation des dépenses", en particulier du fait des mesures de chômage technique et des diverses indemnités versées aux salariés ne pouvant travailler en raison de la pandémie, a expliqué l'Istat dans son communiqué.

L'Italie, premier pays européen touché par le Covid-19, a mis en place de strictes mesures de confinement pendant deux mois pour endiguer l'épidémie et s'attend à sa plus dure récession depuis la Seconde Guerre mondiale.

Elle devrait connaître en 2020 une

chute de son PIB estimée entre 8% et 14%, selon les divers scénarios et experts.

D'après la Commission européenne, qui table sur une baisse de 9,5% pour l'Italie, celle-ci devrait entraîner un déficit budgétaire à 11,1% du PIB cette année, le plus élevé de toute la zone euro. La dette italienne, qui était déjà la deuxième plus élevée de la zone euro en terme de ratio après celle de la Grèce en 2019, s'est montée à 134,8% du PIB l'an dernier et devrait continuer à se creuser, pour atteindre 158,9% en 2020, puis 153,6% en 2021, selon Bruxelles.

CHILI - MINES

La compagnie chilienne Codelco ferme provisoirement une mine de cuivre

La compagnie chilienne Codelco, plus gros producteur de cuivre au monde, a annoncé jeudi la fermeture provisoire de sa mine de Chuquicamata, située dans la région d'Antofagasta (nord), en raison de l'épidémie de coronavirus.

"A titre préventif et compte tenu de la situation complexe que connaissent la région d'Antofagasta et la ville de Calama liée à l'urgence sanitaire du Covid-19, la mine de Chuquicamata a décidé d'arrêter ses activités de fonderie et de raffinage", a indiqué dans un communiqué l'entreprise publique.

Celle-ci assure 11% de la production mondiale de cuivre. La mesure est "transitoire" et vise à réduire l'exposition des employés au virus, ainsi qu'à renforcer la prévention et le contrôle sanitaire des installations, selon Codelco. Les chantiers en cours ont aussi été suspendus. "Cette nouvelle décision est une action proactive pour faire face aux prochaines semaines difficiles auxquelles nous devons faire face en tant que pays, société et (mine de) Chuquicamata", a déclaré Nicolas Rivera, directeur général de la mine située à 1.730 km au nord de Santiago et qui produit environ 385.000 tonnes de cuivre par an.

La région d'Antofagasta a été reconfinée mardi sur décision du ministère de la Santé face à l'augmentation rapide du nombre de contaminations au Covid-19. Le total dépasse désormais 7.500 cas, pour 122 décès. Trois salariés de Codelco sont morts du coronavirus. L'un travaillait à la mine de Chuquicamata et les deux autres à El Teniente, la plus grande mine souterraine de cuivre au monde, située dans le centre du pays. Depuis l'apparition du premier cas le 3 mars, le Chili a adopté des mesures de confinement sélectif en fonction de l'incidence de l'épidémie. Outre Antofagasta, la capitale Santiago est confinée depuis le 15 mai. Le Chili est un des pays les plus touchés d'Amérique latine par l'épidémie de coronavirus. Il a enregistré 259.064 contaminations et 4.903 personnes sont mortes des suites de la maladie. Quelque 2.000 décès sont également considérés comme suspects.

CORRUPTION EN GRÈCE

Novartis va payer 336 millions aux autorités américaines

Le laboratoire suisse Novartis et sa filiale grecque ont accepté de verser 336 millions de dollars aux autorités américaines dans le cadre d'un accord amiable qui lui permet d'éviter des poursuites pour corruption en Grèce. La filiale grecque de Novartis a admis avoir versé, entre 2012 et 2015, des pots-de-vin à des employés d'hôpitaux publics du pays pour augmenter ses ventes de produits pharmaceutiques.

Elle a notamment pris en charge les frais de déplacements de certains d'entre eux pour assister à des congrès, aux Etats-Unis entre autres, selon un communiqué publié jeudi par les services du procureur fédéral du New Jersey, Craig Carpenito.

D'autres ont été rémunérés pour leur participation à une étude épidémiologique, alors que la raison officielle était de les pousser à rédiger davantage d'ordonnances pour des médicaments Novartis.

Novartis Grèce a passé avec le procureur Carpenito un accord de poursuites différées, qui signifie que sauf nouvelle infraction, la filiale du laboratoire suisse ne sera pas poursuivie pour ces faits. La filiale s'est aussi engagée à verser une amende de 225 millions de dollars aux autorités américaines. Parallèlement, la maison mère Novartis AG a accepté de payer une amende de 112 millions de dollars à l'autorité américaine de régulation des marchés financiers, la SEC. Dans le cadre de l'accord, Novartis AG s'est engagée à renforcer son programme de conformité (aux lois et règlements), qui fera l'objet de points d'étape avec les autorités américaines. L'affaire Novartis a eu un grand retentissement en Grèce et empoisonne la vie politique du pays depuis plusieurs années. Selon l'enquête menée par la justice grecque, le gonflement artificiel du chiffre d'affaires de Novartis en Grèce a coûté quelque 3 milliards d'euros à l'Etat. C'est l'ancien gouvernement de gauche d'Alexis Tsipras qui avait révélé l'affaire, impliquant alors une dizaine d'hommes politiques de droite et socialistes. Seul un d'entre eux, l'ancien ministre socialiste de la Santé, Andreas Loverdos, est actuellement poursuivi pour corruption dans ce dossier.

Plusieurs personnalités de droite ont accusé des rivaux de gauche d'avoir cherché à impliquer, sans preuve, certains des leurs dans cette affaire.

JUSTICE

Arrestation de 13 suspects dans le braquage et vol d'une usine de café (procureur de la République)

Treize (13) suspects ont été arrêtés dans le braquage et vol d'une usine de café à Ouled Chbel (Alger), a indiqué, jeudi, le procureur de la République près le tribunal de Boufarik (Blida), Alane Mohamed.

Animant un point de presse au siège du tribunal, M. Alane Mohamed a fait part de l'arrestation, par la gendarmerie nationale, de 13 individus suspects dans l'affaire du vol d'une usine de café, au moment ou une 14e personne est en fuite, a-t-il indiqué.

Les mis en cause ont été présentés devant le tribunal de Boufarik, avant d'être déférés devant le juge d'instruction, sur une demande d'ouverture d'une instruction en vertu de l'article 67 du code de procédures pénales.

Sept parmi les suspects ont été poursuivis pour "constitution d'une association de malfaiteurs pour préparer un délit de vol aggravé avec circonstance de la nuit, effraction, et escalade avec présence d'un véhicule et port d'armes visibles", a-t-il ajouté, au moment où six autres ont été accusés de "complicité".

Le dernier suspect a été, quant à lui, inculpé de "recel d'objets provenant d'un délit".

Selon le procureur de la République près le tribunal de Boufarik, cette affaire remonte au 2 juin courant, lorsque le gardien de nuit et le chauffeur de l'usine suscitée ont signalé à des éléments de la gendarmerie nationale de Chaïbia, qui étaient en patrouille à la cité des 3.216 logements, que l'usine avait fait l'objet d'un braquage de la part de personnes non identifiées, et qui portaient des masques, des gants et des armes blanches.

"Les braqueurs les ont menacés et attachés, avant de s'introduire dans l'usine, où ils ont volé des sommes d'argent considérables qu'ils ont transporté dans un véhicule relevant de l'usine, et ont pris la fuite", ont-ils raconté aux gendarmes.

Suite à quoi, a ajouté M. Alane, des instructions ont été émises par le parquet, aux services compétents de la police judiciaire pour l'ouverture d'une enquête, précisant que les éléments de la police judiciaire ont constaté la présence d'une bande adhésive de couleur grise sur les mains et pieds des deux plaignants.

Une fois sur les lieux du crime, les éléments de la police judiciaire ont fait le constat de la présence de coffres forts blindés ouverts dans la cour de l'usine, au moment où les serrures des portes des bureaux, complètement en désordre, étaient cassées.

Toujours selon le même responsable, le véhicule utilisé par les braqueurs a été récupéré, le jour même de cette opération, par la brigade de la gendarmerie, grâce, a-t-il dit, à l'exploitation du GPS, au moment où les caméras de l'usine ont permis de visionner les braqueurs, au nombre de cinq, en train de commettre leur forfait, comme décrit par les deux plaignants.

Après exploitation de toutes les données collectées, avec une aide assurée par l'Institut national de criminologie et criminalistique de Bouchaoui, des ordres de perquisition ont été émis pour la fouille des domiciles des suspects, avec élargissement de la compétence à de nombreuses wilayas. Les ordres de perquisition ont concerné les domiciles du suspect B.N de Bouira et de son père B.M, le local du dénommé L.M à Médéa et du dénommé S.T, le domicile de A.A à Blida et du dénommé A.K, et le domicile de A.B à Bordj Bouarridj.

Les fouilles et les perquisitions ont abouti à la saisie d'un montant de 326.337.200,00 DA, 39.000 dollars, 8.340 euros, et 20 da tunisiens, parallèlement à la saisie de 20 véhicules et motocycles, des téléphones portables, des cartes Sim, et des armes blanches utilisées lors du forfait.

FORÊTS - ORAN

Les flammes détruisent 15 ha d'espaces boisés à Gdyl (Protection civile)

Un incendie, qui s'est déclaré mercredi soir à la forêt de Ras El Ain dans la commune de Gdyl (Oran), a détruit 15 hectares d'espaces boisés, a-t-on appris jeudi du chargé d'information à la direction de wilaya de la Protection civile.

Des vents forts et l'accès difficile ont favorisé la propagation des flammes vers plusieurs sites de la forêt, a indiqué le capitaine Abdelkader Bellala, signalant que 10 ha de maquis et 5 ha de surfaces boisées ont été décimés. Les services de la protection civile ont mobilisé tous les moyens humains et matériels pour éteindre l'incendie, dont des camions d'extinction, en plus d'engins de travaux publics pour ouvrir des pistes dans la forêt, a-t-on fait savoir. Le feu a été totalement maîtrisé grâce au professionnalisme et l'intervention rapide des pompiers, a souligné le capitaine Bellala, précisant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de l'incendie.

APS

CRIMINALITÉ

Un individu arrêté pour usurpation d'identité d'un officier supérieur de la Gendarmerie nationale

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) à Bouira ont arrêté un individu pour avoir usurpé l'identité d'un officier supérieur au sein de cet organe sécuritaire, a indiqué jeudi un communiqué du Commandement général de la GN.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les unités de la section territoriale de la GN à Bouira ont arrêté un individu pour usurpation de l'identité d'un officier supérieur de la GN et outrage à corps constitué, à travers le faux signalement de meurtres fictifs. Selon la même source, l'accusé appelait les numéros des services de la protection civile dans toutes les wilayas auxquels il donnait de faux signalements.

Après une enquête approfondie menée avec l'aide des experts et des techniciens de la GN, il a été procédé à l'identification du concerné et du lieu de sa résidence. Arrêté à



Alger, le suspect a reconnu toutes les accusations qui lui étaient reprochées. Après finalisation des procédures

légalles, le mis en cause a été déféré mercredi devant les juridictions compétentes. Tout en appréciant les efforts,

l'esprit de citoyenneté et la culture de sécurité des citoyens, la GN déplore certains comportements irresponsables visant la désinformation et la perturbation des missions de ses éléments qui veillent à la sécurité du citoyen. Soulignant que la GN demeure au service du citoyen, le commandement général a rappelé les supports technologiques mis à la disposition des citoyens dont le numéro vert de la GN (10.55), le site électronique des plaintes (ppgn.mdn.dz), la page Facebook (tarikl.gn) et le site électronique (www.tarikl.dz) ou contacter directement l'unité la plus proche de la GN.

CONSTANTINE

172.000 comprimés psychotropes saisis, représentant près de 20% de la saisie nationale

Une quantité de 172.000 comprimés psychotropes a été saisie à Constantine depuis début 2020, représentant près de 20% de la saisie nationale estimée à 985.014 substances classées hallucinogènes durant cette même période, a-t-on appris jeudi auprès des services de la sûreté de wilaya. Lors d'une conférence de presse, à l'occasion de la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues, le responsable de la cellule de communication et des relations publiques auprès de ce corps de sécurité, le lieutenant Bilal Benkhelifa a précisé que depuis janvier dernier, 172.000 comprimés psychotropes ont été saisis à Constantine dont 10.000 la semaine écoulée. Les saisies représentent près de 20% des 985.014 comprimés de ces mêmes substances saisis à l'échelle nationale selon les statistiques communiquées par la Direction générale de la

Sûreté nationale (DGSN). Faisant part de l'importance des saisies de psychotropes réalisées par les services de la sûreté de wilaya de Constantine, l'officier a déclaré que plusieurs prises avaient eu lieu grâce au concours et la collaboration des citoyens, "de plus en plus conscients de la dangerosité de ce fléau pour la société entière".

Les signalements de citoyens via le numéro vert et la page Facebook de la Sûreté de wilaya de Constantine avaient été "d'un apport conséquent" pour l'action policière en matière de lutte contre le trafic des stupéfiants, a souligné le même responsable qui a salué l'action citoyenne et l'implication de tous dans la lutte contre ce phénomène. Depuis début 2020 à ce jour, les services de la sûreté de wilaya de Constantine ont saisi aussi 130 gr de cocaïne et environ 3kg de kif traité, a fait savoir le lieutenant

Benkhelifa, précisant que toutes ces affaires (312 affaires de psychotropes et drogue) ont donné lieu à l'arrestation de 488 personnes. Sur les 488 personnes impliquées, 276 individus ont été arrêtés pour commercialisation de stupéfiants, a-t-il révélé, affirmant que certains "font parti de réseaux régionaux et nationaux spécialisés dans le trafic des stupéfiants". Le reste, soit 216 personnes ont été appréhendées pour consommation de drogue, a ajouté le lieutenant Benkhelifa, qui a mis en avant l'importance des efforts consentis pour lutter contre ce trafic mettant en danger la vie des citoyens. Durant l'année 2018, les services de la sûreté de wilaya de Constantine avaient saisi environ 100.000 comprimés psychotropes con/re 462.000 substances hallucinogènes prises en 2019, a rappelé la même source.

AÏN DEFLA

Arrestation d'un individu recherché par la justice depuis 2009

Les services de sécurité de Aïn Defla ont arrêté un homme (38 ans), résidant à Chlef, lequel recourait à des pièces d'identité falsifiées pour échapper à la justice ayant émis à son encontre 5 mandats d'arrêt depuis 2009 suite à son implication dans de nombreuses affaires criminelles, a rapporté jeudi la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Exploitant des informations faisant état de fréquents déplacements effectués vers Aïn Defla par un individu recherché par la justice, les éléments de la Brigade de Renseignements et d'Investigations (BRI) relevant des services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya ont mis en place un plan minutieusement étudié visant sa neutralisation, a-t-on précisé de même source.

L'arrestation du suspect est intervenue mardi dernier à l'entrée ouest de la ville de Aïn Defla alors qu'il était au volant de sa voiture.

Après présentation de son permis de conduire et de sa carte d'identité aux policiers, ces derniers remar-

quent, après vérification exhaustive, que ces pièces étaient falsifiées, a-t-on fait savoir. Poussant d'avantage leurs investigations, les policiers ont su que cet individu recourait à ce stratagème pour induire en erreur les services de sécurité dans l'espoir d'échapper à la justice ayant émis à son encontre cinq mandats d'arrêt depuis 2009 suite à son implication dans des affaires d'émission de chèques sans provisions, a-t-on détaillé. La fouille minutieuse du véhicule du présumé coupable a permis de mettre la main sur un cachet rond se rapportant à une activité libérale ainsi qu'à un document commercial portant le nom d'une tierce personne, a-t-on précisé. Après accomplissement des procédures réglementaires en vigueur, le mis en cause a été présenté mercredi devant les instances judiciaires territorialement compétentes en vertu des procédures de comparution directe, lesquelles ont ordonné son placement sous mandat de dépôt pour "faux

usage de faux" et "usurpation d'identité", dans l'at-

tente de son jugement, a-t-on indiqué de même source.

CHLEF

Une personne arrêtée pour usurpation de titre de pharmacien

Les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Chlef ont arrêté un individu pour usurpation de titre de pharmacien, avec la saisie d'une quantité considérable de médicaments et de comprimés psychotropes, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps sécuritaire. "Un individu (35 ans) a été arrêté pour usurpation de titre de pharmacien, avec la saisie d'une quantité considérable de médicaments et de comprimés psychotropes", a indiqué à l'APS, le chargé de l'information auprès de la police judiciaire, le commissaire de police, Cherif Ankoud. Cette arrestation a été possible grâce à des informations parvenues aux services concernés, portant sur une personne exerçant une activité commerciale réglementée (pharmacien) sans autorisation, est-il ajouté de même source. Suite à cette opération, de plus de 5000 boîtes de médicaments de différents types et marques, 3.500 comprimés psychotropes, et 40 flacons de liquide hallucinogène, ont été saisis. A cela s'ajoutent, un faux diplôme universitaire de doctorat en pharmacie, et un cachet portant le titre de pharmacien.

Le suspect a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes de Chlef, pour les chefs d'inculpation d'"exercice d'une activité commerciale réglementée (pharmacien) sans autorisation, possession et vente illégale de psychotropes, et faux usage de faux", a signalé le commissaire de police, Cherif Ankoud.

MAROC - MÉDIAS - DROITS DE L'HOMMES

Emprisonné déjà en 2019, le journaliste Omar Radi convoqué pour une nouvelle enquête

Le journaliste marocain Omar Radi, qui fut emprisonné en 2019 pour un tweet dénonçant la condamnation de militants du Hirak du Rif, a été convoqué jeudi par la police après des révélations de l'ONG Amnesty sur l'espionnage qu'il a subi de la part des autorités du royaume, selon plusieurs médias.

"J'ai reçu une convocation écrite de la Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ).

Je me rendrai demain matin à leurs bureaux", a écrit mercredi soir le journaliste sur son compte facebook, copie de la convocation à l'appui.

La justice marocaine, qui a annoncé la veille avoir ouvert une enquête sur lui, le suspecte d'"être impliqué dans une affaire d'obtention de financements de l'étranger, en lien avec des services de renseignement", une accusation qualifiée de "ridicule" par l'intéressé.

En effet, l'ouverture de cette enquête intervient deux jours après la publication d'un rapport de l'ONG Amnesty International dans une quinzaine de médias, révélant le piratage du téléphone du journaliste par les autorités marocaines de janvier 2019 à fin janvier 2020.

En octobre 2019, l'ONG avait déjà publié un premier rapport détaillant l'espionnage de deux autres militants marocains des droits de l'Homme avec un logiciel



"israélien" qui permet notamment d'intercepter conversations, messages et courriels.

Pour Omar Radi, il ne fait aucun doute qu'"il y a un lien direct" avec l'enquête d'Amnesty International : "Il y a une quinzaine de jours, la presse jaune (au service du régime) a commencé à me lyncher et à publier de fausses informations sur moi et mes proches, au moment même où Amnesty questionnait les autorités sur l'espionnage de mon téléphone", a-t-il confié à des

médias. Le journaliste, a estimé que les motifs de sa convocation étaient "ridicules". "Le régime et ses appareils sécuritaires salissent l'image du pays en s'attaquant à tous ceux qui portent une voix critique", a-t-il estimé. Emprisonné en 2019 à la suite d'un tweet critiquant la condamnation à de très lourdes peines de prison de militants et citoyens engagés dans le Hirak (mouvement social) du Rif par la justice marocaine, Omar Radi a été libéré sous la pression d'une mobilisation

nationale et internationale inédite.

"Les mesures coercitives contre la liberté de la presse, et le droit d'informer, se sont multipliées ces derniers mois.

Les poursuites engagées contre des journalistes, des blogueurs ou de simples internautes, ainsi que le délai de latence qui s'est écoulé entre la première convocation de Omar Radi et la réactivation de la plainte, nous permettent de supposer que son arrestation se situe dans le sillage d'une large campagne visant à restreindre les libertés d'expression et d'opinion des citoyens marocains", a abondé dans une tribune un collectif de personnalités de part et d'autre de la Méditerranée.

Dans ce contexte, l'association marocaine des droits humains (AMDH) qui s'est alarmé de la situation, fustige une "campagne féroce de l'Etat contre la liberté d'opinion et d'expression", Human Rights Watch quant-à-elle, évoque "un climat de plus en plus suffocant".

ALLEMAGNE-ENVIRONNEMENT

Nouvelle journée de mobilisation contre le charbon

Près de cent militants anti-charbon occupent vendredi deux mines à ciel ouvert en Allemagne, à quelques jours de l'adoption par le Parlement allemand d'une loi de sortie de ce minerai, car ils la jugent trop peu ambitieuse.

"Depuis ce matin, 2h40, environ cent activistes climatiques occupent des appareils d'extraction du charbon en Rhénanie et dans la région minière de la Lusace" (est du pays), a annoncé dans un communiqué le mouvement écologiste "Ende Gelnde", qui organise ces blocages.

La police locale de Cottbus, en Lusace, confirmait la présence "d'une douzaine de personnes", ayant conduit à l'arrêt de la production.

A l'ouest du pays, une "soixantaine de militants" ont également occupé vendredi matin une mine de charbon située à Garzweiler, dans la région de Rhénanie du Nord Westphalie, selon la police.

Le mouvement anti-charbon "Ende Gelnde" (littéralement "terminus" ou "fin de l'histoire"), est coutumier de ce type d'actions : en novembre, il avait revendiqué le blocage, par 4.000 personnes d'une mine du bassin de Lusace.

Les militants protestent contre le contenu du projet de loi présenté en février par le gouvernement allemand, qui prévoit une sortie du charbon avant 2038.

Cette loi doit être adoptée par le Bundestag, la chambre basse du Parlement allemand, la semaine prochaine.

Pour eux, la date de 2038 est trop lointaine : "Avec cette loi, le gouvernement finance pendant une décennie de plus cette industrie destructrice", estime l'organisation dans son communiqué.

Le mouvement écologiste "Fridays for Future" organise également toute la journée "dans toute l'Allemagne" des manifestations, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'énergéticien allemand RWE, qui détient de nombreuses mines et centrales à charbon.

Le mouvement anti-charbon a gagné en importance en Allemagne depuis que la sortie du nucléaire décidée en 2011 a prolongé la dépendance du pays envers ce minerai.

YÉMEN - CONFLIT

Des millions d'enfants sont au bord de la famine selon l'Unicef

Des millions d'enfants au Yémen risquent de se retrouver "au bord de la famine" en raison du manque d'aide dans le pays en guerre, où l'épidémie de Covid-19 se propage, a indiqué vendredi l'Unicef.

Déclenché il y a plus de cinq ans, le conflit oppose le pouvoir aux rebelles Houthis. Pour l'ONU, la crise humanitaire dans ce pays pauvre de la péninsule arabique, est la pire au monde. "Des millions d'enfants au Yémen risquent de se retrouver au bord de la famine à cause de l'énorme manque de financement de l'aide humanitaire en pleine pandémie", a déclaré le Fonds de l'ONU pour l'enfance (Unicef) dans un rapport. Le nombre d'enfants mal nourris pourrait atteindre 2,4 millions d'ici la fin de l'année, soit une hausse de

20%. Dans le même temps, le taux de mortalité parmi les enfants de moins de cinq ans pour des "causes évitables" pourrait aussi augmenter.

En l'absence d'une intervention d'urgence, "la communauté internationale enverra un message signifiant que la vie des enfants dans une nation dévastée par les conflits, les maladies et l'effondrement économique, n'a tout simplement pas d'importance", a regretté Sara Beysolow Nyanteh, représentante de l'Unicef au Yémen.

L'organisation a réclamé une aide de 461 millions de dollars pour son action humanitaire au Yémen et 53 millions de dollars supplémentaires pour lutter contre le Covid-19 dans ce pays.

Malgré l'urgence, seuls 39% du premier montant et 10% du second ont été

recoltés à ce jour, selon l'Unicef qui pousse la sonnette d'alarme sur la réduction de ses programmes sur le terrain. Par ailleurs, trois millions d'enfants et leurs proches pourraient ne plus avoir accès à l'eau au Yémen, un pays aux infrastructures et au système de santé déjà dévastés par le conflit, selon l'Unicef.

Plus tôt en juin, l'ONU n'a pu lever que 1,35 milliard de dollars d'aide humanitaire pour le Yémen lors d'une conférence de donateurs virtuelle, loin des 2,41 milliards de dollars escomptés. La guerre au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, la plupart des civils, selon les organisations humanitaires. Plus de trois millions de civils vivent dans des camps de déplacés.

USA - POLICE

Un policier new-yorkais inculpé pour une prise d'étranglement, désormais illégale

Un policier de New York a été interpellé et inculpé jeudi pour avoir pratiqué une prise d'étranglement lors d'une arrestation, une pratique rendue récemment illégale dans l'Etat de New York, après l'émotion causée par la mort de George Floyd.

Inculpé d'étranglement et de tentative d'étranglement aggravé, David Afanador risque jusqu'à sept ans de prison, a précisé le bureau de la procureure du Queens, Melinda Katz, dans un communiqué.

L'arrestation, survenue dimanche, a été filmée par un passant avec son smartphone, avant que la police

ne publie les images tournées par les mini-caméras dont sont équipés les policiers.

On y voit trois individus, visiblement en état d'ébriété, s'en prendre verbalement aux policiers.

Au bout de plusieurs minutes, l'un d'entre eux semble se saisir d'une canette logée dans une poche.

Quatre officiers se jettent alors sur lui et David Afanador pratique alors une prise d'étranglement durant plus de dix secondes.

Il semble que l'homme, qui est noir, perde alors brièvement conscience.

La prise d'étranglement était déjà interdite par la police de New York, mais le Parlement de l'Etat de New York, puis le conseil municipal, ont tous deux adopté, ces dernières semaines, des textes faisant de cette pratique un délit.

Les deux assemblées faisaient écho à l'émotion née de la mort de George Floyd lors de son interpellation par la police de Minneapolis.

L'autopsie a montré que c'est la pression exercée par les policiers sur le torse et le cou de George Floyd qui ont provoqué sa mort.

En 2014, Eric Garner, un autre homme noir non

armé, était mort lors de son interpellation à Staten Island, à New York, lors de laquelle un autre policier avait pratiqué une prise d'étranglement.

"Même dans les circonstances les plus difficiles, cette pratique est exactement le type de conduite que la police de New York a interdit et dont le Parlement (de New York) a fait un délit", a déclaré la procureure Katz, citée dans le communiqué.

Présenté à un juge du Queens, qui lui a signifié formellement son inculpation, David Afanador a été laissé libre.

TRANSPORT

L'aéroport de Paris-Orly redémarre après un arrêt forcé de près de trois mois

L'aéroport parisien d'Orly a remis les moteurs vendredi avec le décollage d'un premier vol, à destination de Porto (Portugal), après près de trois mois d'arrêt en raison de l'effondrement du transport aérien provoqué par la pandémie de coronavirus.

Un avion de la compagnie low-cost Transavia a décollé à 06h25 marquant le retour dans le ciel des vols commerciaux de l'aéroport du sud de Paris, qui avait été fermé le 31 mars au soir.

Avant de l'élancer sur la piste, l'appareil a été arrosé par les canons à eau des pompiers de l'aéroport lors d'une cérémonie dite de "water salute".

Depuis près de trois mois, tous les vols commerciaux au départ de la capitale étaient regroupés à Paris-Charles de Gaulle, premier aéroport parisien situé au nord de la ville, pour rationaliser les coûts de fonctionnement. Le redémarrage du trafic sera extrêmement lent. Vendredi à Orly, un peu plus de 70 mouvements d'avions sont prévus - contre une moyenne de 600 en temps normal. Ces vols desserviront notamment la Corse, quelques pays européens de la zone Schengen et l'Outre-mer français. Environ 8.000 passagers sont attendus, soit moins de 10% du trafic habituel de 90.000 passagers en moyenne par jour sur cet aéroport.

Le nombre de mouvements devait grimper à 173 début juillet mais leur progression reste aléatoire, liée aux inconnues de l'ouverture ou non des frontières, notamment au Maghreb, et de l'évolution de la situation sanitaire.

Pour redonner confiance aux passagers, des mesures sanitaires ont été mise en place pour éviter la propagation du coronavirus. Plus de 7.000 affiches et autocollants pour marquer la distanciation physique ont été apposés à Orly, 150 distributeurs de gel et 137 plexiglas installés sur tous les comptoirs d'accueil, banques d'enregistrement et d'embarquement.

Une caméra thermique prend la température des voyageurs à l'arrivée pour détecter d'éventuels cas de contamination par le coronavirus.

S A N T É - A L G É R I E

CORONAVIRUS - PRÉVENTION - SOLIDARITÉ

Distribution de 20.000 masques de protection à Relizane

Pas moins de 20.000 masques de protection ont été distribués jeudi à Relizane à la faveur d'une action de solidarité consolidant les efforts nationaux de prévention contre la propagation du Covid-19.

Le complexe intégré des métiers du textile "Tayal", implanté dans la zone industrielle de Sidi Khettab, a fait don de ce lot de produits sanitaires qui ont été distribués aux citoyens à travers les artères, places et administrations publiques. Une opération aux objectifs similaires a déjà été organisée dans la même région par les pouvoirs publics, a indiqué la cellule de communication de la wilaya, rappelant que plus de 150.000 masques ont été remis aux différentes communes et zones reculées. Par ailleurs, à Tissemsilt, le Centre de formation professionnelle de Lardjem a annoncé la livraison, jeudi, de plus de 10.000 masques de protection à plusieurs associations locales.

Les responsables de cet établissement prévoient la distribution, en début de semaine prochaine, de 1.500 autres bavettes au profit des personnels de la commune de Lardjem et des comités de quartiers engagés dans la lutte contre le coronavirus.

Entre 1.000 et 1.500 masques proviennent chaque jour de l'atelier de confection de ce Centre de formation professionnelle qui entamera, cette semaine, la production de blouses de protection destinées aux personnels des services de santé.

CORONAVIRUS - PRÉVENTION - INITIATIVES

Biskra : don d'équipements médicaux aux infrastructures de santé de la commune de Zeribet El Oued

Les infrastructures de santé de la commune de Zeribet El Oued (60 km à l'Est de la wilaya de Biskra) ont reçu des équipements médicaux en guise de soutien aux efforts de lutte contre l'épidémie du Coronavirus, a-t-on appris jeudi du directeur local de la Santé et de la population, Mohamed Laib.

Offerts gracieusement par un bienfaiteur de la commune de Zeribet El Oued, ces équipements sont destinés aux services médicaux de l'établissement public hospitalier, EPH-Chahid "Essegghir Allak", l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de cette même commune et toutes les polycliniques qui lui sont rattachées.

Il s'agit en l'occurrence d'une ambulance, de respirateurs artificiels, de moniteurs cardiaques en plus de lits médicalisés et tables d'examen médical devant permettre d'améliorer la prise en charge des malades, a-t-il ajouté. Selon M. Laib, la direction de la santé et de la population a augmenté la capacité d'accueil de l'établissement public hospitalier "Chahid Essegghir Allak" de 26 à 40 lits pour prendre en charge le nombre croissant des cas de Coronavirus.

A rappeler que le nombre de personnes infectées par le Covid-19 dans la wilaya de Biskra a atteint 191 cas selon les chiffres publiés mercredi par la commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie du Coronavirus.

240 nouveaux cas, 146 guérisons et 7 décès en Algérie durant les dernières 24 heures en Algérie

Deux-cent quarante (240) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 146 guérisons et 7 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué vendredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 12685, soit 29 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 885 alors que le nombre des patients guéris est passé à 9066, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

Il a, à ce propos, fait remarquer que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 66% du total des décès.

En outre, 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que 10 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les der-



nières 24 heures. Selon la même source, 25 wilayas ont enregistré entre 1 et 5 cas,

tandis que 13 wilayas ont notifié plus de cinq cas chacune. Par ailleurs, le nombre

de patients ayant bénéficié du protocole de traitement en vigueur (basé sur Hydroxy-chloroquine) s'élève à 29 832, a poursuivi Dr Fourar, précisant que 48 patients sont actuellement en soins intensifs.

Le Docteur Djamel Fourar a affirmé que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées notamment celle souffrant de maladies chroniques.

EDUCATION NATIONALE

Projet de protocole sanitaire au sein des centres de déroulement des épreuves de sport pour le BEM et le BAC

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout s'est enquis, jeudi à l'Office national des examens et des concours (ONEC) à Kouba, du projet de protocole des mesures de prévention de la pandémie du nouveau coronavirus, prévu dans les centres de déroulement de l'épreuve de l'éducation physique et sportive pour le BEM et le BAC session 2020. Ce protocole a été élaboré par un groupe de spécialistes et de professeurs, en vue de « garantir la santé et la sécurité des candidats à cet examen, compte tenu des risques encourus lors des contacts entre les élèves, appelés également à utiliser les mêmes moyens dans certaines disciplines ».

Avant l'ouverture des centres, il s'agira de désinfecter les ateliers ainsi que les moyens pédagogiques utilisables, fermer les locaux inutilisés, mettre des bandes adhésives au sol pour baliser les couloirs et respecter la distanciation

physique au moyen des tables et des chaises ». Il sera question, selon le protocole, de placarder des affiches sur la prévention adoptées par le ministère de la Santé, met tre à disposition des candidats des petites bouteilles d'eau et prévoir 4 professeurs pour l'encadrement et l'orientation. Le protocole proposé prévoit le port obligatoire de masques par chaque candidat, la mesure de la température des candidats par les encadreurs, l'exploitation de tous les accès de l'établissement et la dotation des centres en eau et en savon, tout en réservant au préalable les places des candidats.

Il est, selon le protocole, strictement interdit d'enlever les masques au sein des centres d'examen tant pour les candidats que pour les encadreurs, sauf durant les réchauffements et les exercices pratiques, outre la consécration d'un atelier réservé aux signatures des

candidats à la fin des examens, à condition qu'il soit en plein air avec séparation des candidats qui doivent désinfecter leurs mains avant la signature.

Si l'encadreur relève une température de +37 ou des symptômes de toux, d'éternuement ou autres chez le candidat, le projet de prévention propose de le rassurer et de ne pas entraver le déroulement de l'opération d'accueil et d'orientation du concerné vers la clinique du centre, afin d'effectuer une consultation médicale avec possibilité de reporter l'examen à un autre jour (avant la fin de la période) ou de lui délivrer une décision définitive du médecin releva nt du centre.

Parmi les orientations contenues dans ce protocole, figure le signalement immédiat de tout cas suspect tout en envoyant, à la direction de l'éducation, un rapport journalier sur les mesures prises par le centre.

PARLEMENT - SANTÉ

Dégel des projets du secteur en fonction des priorités de chaque région

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé jeudi à Alger, que le dégel des projets du secteur a été décidé en fonction des priorités de chaque région. S'exprimant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre de la Santé a indiqué que "des projets du secteur de la Santé avaient été gelés dans nombre de wilayas par manque de ressources financières mais que le gouvernement a décidé, au vu des besoins des populations, de lever leur gel en fonction des priorités".

Concernant la wilaya d'Illizi, le ministre de la Santé a détaillé les projets dont elle avait bénéficié, dont certains concrétisés sur le terrain et d'autres en

cours de réalisation. Evoquant les projets concernés par le dégel, le ministre a cité six (06) relatifs à la réalisation d'établissements hospitaliers d'une capacité d'accueil de 60 à 120 lits, de polycliniques, de salles des soins, ainsi que l'ouverture de services spécialisés dans plusieurs zones du territoire de la wilaya outre la réalisation d'une école de formation paramédicale.

Il a précisé également que cette wilaya dispose de 43 ambulances et a bénéficié de 400 transferts de malades.

Concernant les logements de fonction destinés en principe aux médecins spécialistes mais attribués à des fonctionnaires hors secteur, le ministre a affirmé que le règlement de cette question relève du wali s'engageant, néanmoins, à régler le problème prochainement.

S'agissant de Tiaret, le Pr. Benbouzid a fait savoir que cette wilaya dispose de trois établissements hospitaliers spécialisés Mère-enfant, maladies psychiatriques, ORL et maxillo-faciale outre une capacité de quelque 1400 lits, relevant que le taux d'occupation des lits n'y dépasse pas les 53%, ce qui bien en dessous du taux national pour 100.000 habitants.

Après avoir fait savoir que les habitants de certaines dairas bénéficieront prochainement de services médicaux spécialisés, le ministre a promis la mise en place d'une nouvelle carte sanitaire permettant de traiter les accumulations dont souffre le secteur et les anomalies entravant son développement.

Concernant Djelfa, le ministre a donné des chiffres

précis sur la couverture médicale dans cette wilaya, expliquant qu'en 2019 la wilaya comptait 22 anesthésistes-réanimateurs sur un total de 1590 staffs médicaux et paramédicaux exerçant dans les établissements hospitaliers de cette wilaya.

S'agissant du projet de la création d'une école de formation paramédicale et sa promotion en institut au niveau de cette wilaya, M.

Benbouzid a précisé que l'accès à cette formation est soumis à plusieurs conditions, dont l'obtention du baccalauréat.

Quant aux CHU, il a expliqué que l'inscription de ces projets se fait en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique et soumise à des conditions notamment l'existence d'un institut de médecine.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

9.500.200 cas et 483.872 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 483.872 morts dans le monde depuis que la Chine a fait officiellement état de l'apparition de la maladie en décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles jeudi.

Plus de 9.500.200 personnes ont été officiellement diagnostiquées dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 4.699.300 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Depuis le comptage réalisé mercredi à 19h00 GMT, 4.846 nouveaux décès et 166.151 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès sont le Brésil avec 1.185 nouveaux morts, le Mexique (947) et les Etats-Unis (576). Les



Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 122.238 décès pour 2.398.491 cas.

Au moins 656.161 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus tou-

chés sont le Brésil avec 53.830 morts pour 1.188.631 cas, le Royaume-Uni avec 43.230 morts (307.980 cas), l'Italie avec 34.678 morts (239.706 cas), et la France avec 29.752 morts (197.755 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui

déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 84 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Royaume-Uni (64), l'Espagne (61), l'Italie (57), et la Suède (52).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 83.449 cas (19 nouveaux entre mercredi et jeudi), dont 4.634 décès (0 nouveaux), et 78.433 guérisons.

L'Europe totalisait jeudi à 19h00 GMT 194.758 décès pour 2.593.193 cas, les Etats-Unis et le Canada 130.777 décès (2.501.065 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 103.426 décès (2.236.632 cas), l'Asie 31.332 décès (1.129.624 cas), le Moyen-Orient 14.598 décès (691.974 cas), l'Afrique 8.848 décès (338.715 cas), et l'Océanie 133 décès (8.999 cas).

UKRAINE

"Vague grave" avec un record de cas de COVID-19

L'Ukraine a enregistré 1.109 cas de nouveau coronavirus vendredi, un record, les contagions s'accroissant depuis la levée des restrictions, une "vague grave" selon les autorités qui préparent de nouveaux hôpitaux.

Le nombre de nouveaux cas a presque doublé depuis fin mai dépassant 41.100, a indiqué le ministère de la Santé, alors que la levée graduelle des restrictions avait commencé le 11 mai avec la réouverture des commerces et écoles maternelles et la reprise de la circulation des transports en commun, trains et liaisons aériennes.

Au total, 1.086 personnes sont mortes de coronavirus dans cette ex-république soviétique d'environ 40

millions d'habitants, selon la même source. Le chiffre réel pourrait être largement supérieur, estiment des experts, en raison d'un nombre relativement bas de dépistages et des délais importants.

A Kiev, les résultats de tests ne sont ainsi disponibles qu'une dizaine de jours après le prélèvement.

"Le taux d'occupation des hôpitaux" pour les malades du Covid-19 "a considérablement augmenté", a dit jeudi le Premier ministre ukrainien Denys Chmygal, faisant état d'une "vague grave" en Ukraine de la pandémie due au non respect des mesures barrières et de distanciation sociale. Les autorités ont commencé à préparer des hôpitaux

supplémentaires pour accueillir des malades, a-t-il précisé. "Les gens ont cessé de respecter les restrictions et les autorités locales n'osent pas les renforcer", a-t-il encore accusé. Le nombre de cas de nouveau coronavirus repart à la hausse en Europe, a prévenu jeudi l'Organisation mondiale de la Santé, qui alerte sur l'état des systèmes de santé, déjà sous pression, si cette recrudescence post-confinement n'était pas maîtrisée.

Plusieurs républiques issues de l'ex URSS ont vu les contaminations augmenter depuis la levée du confinement, en particulier l'Ukraine, le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

ESPAGNE

L'Espagne déconfinée surveille trois foyers de contagion

L'Espagne n'a enregistré que trois morts du nouveau coronavirus au cours des dernières 24 heures mais surveille de près trois foyers de contagion qui sont préoccupants, a annoncé jeudi le ministère de la Santé.

Dans un des pays d'Europe les plus frappés par la pandémie mais qui a suffisamment réduit la contagion pour déconfiner toute la population dimanche dernier, le ministère a annoncé 28.330 décès dus au Covid-19, trois de plus que la veille et 11 de plus en une semaine.

Le nombre des cas confirmés s'élève à 247.486 pour 47 millions d'habitants.

Mais les autorités sanitaires ont détecté "des foyers que l'on suit avec beaucoup de soin" et dont certains "nous préoccupent par leur ampleur", a déclaré l'épidémiologiste en chef du ministère de la Santé, Fernando



Simon. Trois d'entre eux sont considérés comme "à risque", a-t-il poursuivi.

En Aragon, dans le nord-est, "250 cas ont été détectés", presque tous parmi des travailleurs saisonniers présents pour la récolte des fruits. A Malaga, sur la côte méditerranéenne, 89 cas ont été découverts dans un cen-

tre d'accueil de la Croix Rouge.

Le troisième foyer, moins important, se trouve dans la région septentrionale de Cantabrie, sur l'Atlantique.

Les autorités contrôlent néanmoins "une grande partie de la transmission du virus en Espagne" et ont "une capacité de réaction bien

plus rapide" qu'au début de l'épidémie, a assuré le Dr Simon. Interrogé sur l'interdiction de rendre visite aux pensionnaires des maisons de retraite rétablie dans la région de Madrid, le médecin a jugé "bienvenu tout ce qui se fait pour réduire les risques dans ces résidences" où la population a souvent été décimée par la pandémie.

Selon plusieurs médias, au moins 27 résidences de Madrid ont rétabli l'interdiction de visite.

Jeudi, la chambre des députés a approuvé à une large majorité le décret qui fixe les règles de comportement après le déconfinement.

Le texte impose notamment le port du masque dans les endroits fermés et à l'air libre quand il n'est pas possible de maintenir une distance de sécurité d'un mètre et demi avec les autres.

BRÉSIL

Plus de 53.000 décès

Le Brésil a signalé mercredi 1.185 décès liés au Covid-19 en une journée, portant ainsi leur total à 53.830.

Au cours des dernières 24 heures, 42.725 nouvelles infections ont été rapportées, pour un total de 1.188.631, a annoncé le ministère de la Santé dans son rapport quotidien. Ce chiffre marque le deuxième plus grand nombre de nouveaux cas signalés en un seul jour depuis le record de vendredi, date à laquelle plus de 53.000 avaient été enregistrés.

Mercredi a également marqué le troisième jour consécutif où plus de 1.000 décès ont été recensés.

L'épicentre de l'épidémie au Brésil est toujours l'Etat de Sao Paulo, qui a enregistré jeudi, un record de 9.347 cas.

Le Brésil est le deuxième pays le plus affecté au monde par la pandémie derrière les Etats-Unis, à la fois en termes de décès et d'infections.

BRÉSIL

Les médicaments contre l'hépatite C empêchent la duplication du coronavirus

Les médicaments utilisés pour traiter l'hépatite C inhibent la duplication du nouveau coronavirus, selon les résultats d'une étude menée par la Fondation Oswaldo Cruz (Fiocruz), le plus grand centre de recherche médicale d'Amérique latine.

L'étude, publiée jeudi, a évalué les antiviraux sofosbuvir et daclastavir, ce dernier présentant le plus grand potentiel dans les études contre le coronavirus.

"Les expériences ont notamment identifié le potentiel de l'antiviral daclastavir, qui agit contre le virus dans trois lignées cellulaires différentes étudiées, en plus de réduire la production de substances inflammatoires associées aux cas graves de COVID-19", note le rapport.

Le travail a été mené par le Centre de Fiocruz pour le développement technologique en santé, qui a publié les résultats sur le site Web préimprimé bioRxiv.

Dans les tests avec COVID-19, le daclastavir a interrompu la synthèse du matériel génétique viral, entraînant le blocage de la duplication du virus.

De cette façon, il a empêché la production de particules virales infectieuses dans trois lignées cellulaires, y compris les cellules pulmonaires humaines.

Dans les cellules de défense infectées, le médicament a également réduit la production de substances inflammatoires, qui sont associées à l'hyperinflammation observée dans les cas graves de COVID-19.

Selon les chercheurs, l'action du daclastavir sur le nouveau coronavirus était plus puissante que celle du sofosbuvir, car ce dernier a inhibé la duplication virale dans les lignées cellulaires humaines du foie et du poumon, mais n'a eu aucun effet lors de l'infection dans les cellules Vero.

Les essais ont également comparé l'action avec les effets d'autres médicaments, notant que le daclastavir était 1,1 à 4 fois plus efficace que la chloroquine et l'association du lopinavir et du ritonavir, médicaments soumis à des essais cliniques pour le traitement de Covid-19.

Le daclastavir s'est également révélé plus efficace que la ribavirine, un antiviral à large spectre utilisé dans les cas d'hépatite.

CANICULE

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UN COUP DE CHALEUR ?

Un pic de chaleur est prévu cette semaine. Mercredi, jeudi et vendredi, le mercure dépassera les 30 °C sur la majeure partie du pays. Gare au coup de chaleur, ou hyperthermie, qui peut survenir à tout âge et provoquer malaise, vertiges ou fièvre. On vous aide à reconnaître les signes !

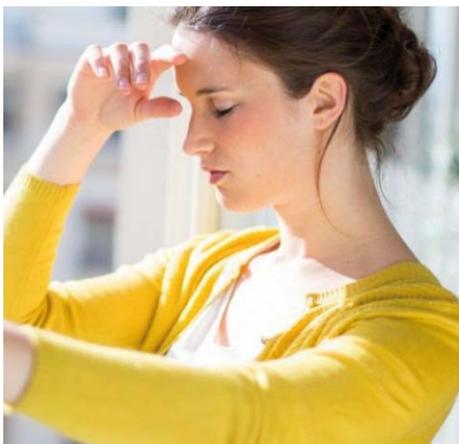
COUP DE CHALEUR (OU HYPERTHERMIE) : C'EST QUOI ?

On a souvent tendance à confondre coup de chaleur et insolation. En fait, alors que l'insolation est due aux rayons de soleil qui tapent directement sur la tête, le coup de chaleur est beaucoup plus insidieux et peut arriver brusquement, lorsque vous avez fait des efforts physiques dans un environnement chaud et humide.

Le coup de chaleur se produit lorsque le corps ne parvient plus à se refroidir après une exposition à une trop forte température pendant une durée trop longue. Il peut toucher les sportifs qui s'entraînent aux heures les plus chaudes de la journée, les personnes qui font de longs trajets dans des voitures non ventilées ou climatisées, mais aussi les personnes âgées qui ne transpirent pas suffisamment ou les patients qui prennent certains médicaments au long cours (détendants, diurétiques et certains antidépresseurs).

LES SYMPTÔMES QUI DOIVENT ALERTE

Une transpiration abondante
Une faiblesse ou une fatigue généralisée
Des vertiges et étourdissements
Des nausées ou vomissements
Des maux de tête
Une respiration rapide et rythme cardiaque qui s'accroît



Une soif très importante (ce qui est le signe que le coup de chaleur s'accompagne d'une déshydratation).

LES REMÈDES À ADOPTER FACE AU COUP DE CHALEUR

En l'absence de mesures pour vous refroidir au plus vite, l'hyperthermie va progresser, risquant de causer des dommages irréversibles aux organes vitaux.

Installez-vous au plus vite dans un endroit frais et à l'ombre.

Buvez de l'eau fraîche en quantité suffisante mais ni alcool ni café ni sodas qui favorisent la déshydratation. Ne gardez pas de vêtements serrés : en cas de fortes chaleurs, il est toujours conseillé de porter des vêtements amples et clairs (en matières naturelles type coton et lin).

Appliquez des serviettes humides sur la peau pour faire baisser la température corporelle. Mais ne prenez pas de douche froide car cela augmente le risque de choc thermique, mauvais pour le cœur.

La plupart des coups de chaleur disparaissent avec ces simples mesures mais si la personne fait un malaise, qu'elle présente d'importants signes de déshydratation (yeux cernés, langue sèche) ou que la fièvre atteint les 40 °C et ne descend pas, appelez les secours médicaux. Le risque majeur de l'hyperthermie est en effet l'arrêt cardiaque.

LE COUP DE CHALEUR, UNE URGENCE MÉDICALE

Il n'y a plus de doute, la canicule est bel et bien installée sur le territoire et pour plusieurs jours. Si des gestes simples suffisent généralement à supporter la chaleur, le coup de chaleur ou hyperthermie peut survenir, notamment chez les personnes âgées et les nourrissons. Plus fréquent chez les personnes âgées et les nourrissons, le coup de chaleur ou hyperthermie est une urgence médicale. Potentiellement mortel, ce phénomène doit être soigné rapidement pour éviter des séquelles neurologiques.

En effet, lorsque la température du corps est trop élevée et dépasse les 39 °C, le cerveau ainsi que d'autres organes vitaux peuvent être endommagés de manière durable. Pour éviter de graves répercussions, il convient de connaître les signes qui doivent alerter. Une peau chaude, rouge et sèche lorsque la personne ne transpire plus (indice de déshydratation grave), des maux de tête violents, des nausées, des vomissements, des propos incohérents, une perte de connaissance ou encore des convulsions sont des signes d'un coup de chaleur. Il est alors impératif d'appeler le Samu, en composant le 15. Dans l'attente des

secours, il faut placer le sujet à l'ombre, au frais et lui enlever ses vêtements qui peuvent le gêner. Il convient aussi de refroidir la personne en l'aspergeant d'eau fraîche (mais pas glacée), de l'éventer et de placer des sacs de glaçon sur ses membres, conseille le ministère de la Santé.

Si tout le monde peut être concerné par une déshydratation voire un coup de chaleur, les personnes âgées, celles atteintes de maladies cardiaques, de problèmes respiratoires, d'handicaps moteurs ou mentaux et dont l'autonomie est réduite sont particulièrement vulnérables. Même les adultes sans pathologie qui s'exposent de façon inconsidérée à la chaleur et ne s'hydratent pas suffisamment peuvent faire un coup de chaleur. Ceux qui se livrent malgré les recommandations à des activités physiques et sportives en plein soleil sont particulièrement à risque. A noter qu'un coup de chaleur peut également se produire lorsque l'on demeure trop longtemps dans un espace confiné et surchauffé tel que la voiture sans climatisation.

Outre une santé fragile, la prise de certains médicaments tels que les

L'hyperthermie (coup de chaleur)

Le coup de chaleur est défini par une augmentation rapide de la température corporelle au-dessus de 40°C. Il survient lorsque le corps absorbe ou produit davantage de chaleur qu'il ne peut en dissiper, lors d'une vague de chaleur, par exemple, ou suite à un effort physique intense dans un environnement chaud et humide. Le coup de chaleur est une urgence vitale et nécessite une prise en charge médicale.

Les symptômes



Les gestes qui sauvent APPELER UN MÉDECIN OU LE 154



tranquillisants et les diurétiques ainsi que l'alcool augmente le risque de coup de chaleur.

Moins grave qu'un coup de chaleur, l'insolation fait suite à une ex-

position prolongée et non protégée au soleil. Elle s'accompagne de maux de tête, de nausées et d'un sentiment de malaise. Il est alors conseillé de se mettre dans un lieu

frais, de s'asperger d'eau et de bien ventiler, voire d'appeler le 15 si les symptômes s'aggravent, même s'il ne s'agit pas a priori d'une urgence vitale

CORONAVIRUS PEUT-ON UTILISER LA CLIMATISATION SANS RISQUE ?

Une étude chinoise suggère que la climatisation pourrait participer à la propagation du coronavirus. Que peut-on faire ?

Ça y est : les températures d'été arrivent et les premiers pics de chaleur sont attendus cette semaine... Pour rafraîchir nos intérieurs (et mieux supporter la canicule à venir), nous sommes nombreux à avoir opté pour la climatisation. Oui, mais voilà : en pleine épidémie de coronavirus, est-ce vraiment une bonne idée ? À l'origine du doute, il y a une étude chinoise parue ce mois-ci dans la revue spécialisée *Emerging Infectious Diseases*. Les chercheurs y expliquent que la climatisation a certainement joué un rôle dans la propagation du coronavirus Sars-Cov-2 dans un restaurant de la ville de Canton (Guangzhou). Une femme de 63 ans contaminée par le virus aurait ainsi transmis ce dernier à 9 personnes, à la faveur du manque d'aération et de la climatisation ayant permis la circulation de particules virales. Comme l'a expliqué Arnaud Fontanet, épidémiologiste et membre du Conseil Scientifique, ce jeudi 18 juin 2020 à l'Assemblée



Nationale, les particules virales peuvent rester en suspension dans l'air durant des heures. Par

conséquent, allumer une climatisation dans un espace fermé où se trouve le virus (une salle de restaurant, un salon, une cuisine...) accentue la propagation du Sars-Cov-2. Pas question pour autant de risquer le coup de chauffer avec les températures qui s'annoncent ! Pour utiliser sans risque une climatisation pendant cette période d'épidémie (ou un ventilateur, c'est la même chose), le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) recommande d'ouvrir grand les fenêtres au moins 10 minutes 2 fois par jour pour assurer un renouvellement de l'air. Et si on optait plutôt pour une "climatisation naturelle" ? Pour rafraîchir naturellement son intérieur, on peut adopter quelques réflexes très simples : fermer les volets durant la journée, ouvrir grand les fenêtres à la nuit tombée, utiliser un brumisateur, suspendre un linge humide devant les fenêtres... Et surtout, bien s'hydrater avec de l'eau fraîche (mais pas glacée) !

COMMENT SE PASSER DE LA CLIM' ?

La canicule est là et les fortes chaleurs vont séder pendant quelques jours. Mais selon les recommandations de l'Ademe (agence de l'environnement) et de la maîtrise de l'énergie), l'usage d'un climatiseur est peu écologique. Nos conseils pour vous passer de la climatisation sans pour autant risquer le coup de chaleur.

Les fortes chaleurs peuvent être dangereuses pour la santé des personnes fragiles, comme les enfants ou les seniors. Il est donc important d'empêcher la montée de température à l'intérieur de votre maison. La journée, gardez les volets fermés et installez des stores de couleurs claires à l'intérieur ou à l'extérieur. Pour les baies vitrées, les

stores d'extérieur en toiles et les filtres anti-UV se révèlent très efficaces contre la chaleur, même s'ils nécessitent un investissement un peu plus important. En soirée, au coucher du soleil, les fenêtres peuvent être ouvertes pour renouveler l'air et aérer votre logement. Si, malgré toutes ces précautions, la température de votre intérieur reste élevée, il existe de nombreux appareils pour améliorer le confort thermique de la maison. Peux-voilà, les ventilateurs d'appoint ou à fixer au plafond, offrent une circulation d'air en un rien de temps. Pensez aussi à étendre des draps mouillés devant les fenêtres, comme le faisaient nos grands-mères ! Au quotidien, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, recommande quelques gestes simples et écologiques : installer des plantes vertes pour humidifier l'air et limiter l'utilisation de certains appareils électriques comme les fours, les ordinateurs et les luminaires. Une manière de lutter contre les excès de température tout en protégeant la planète.

Il est souvent conseillé de ne pas abuser de la climatisation en voiture. Ce confort est coûteux et nocif pour l'environnement. La climatisation peut en effet inutilement augmenter la consommation de carburant et donc des émissions CO2 du véhicule. Par temps chaud, fermez les vitres et recyclez l'air de l'habitacle de temps en temps.

SENIORS : 7 CONSEILS POUR PORTER LA CHALEUR

Lorsque la température grimpe, des mesures de précaution s'imposent. Les conseils de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.

Chaleur : mangez équilibré pour vous recharger en sels minéraux
1. Évitez de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes de la journée, soit entre 11h et 16h et installez-vous dans les pièces les plus fraîches de votre habitation. Toutefois, si votre appartement est exposé plein sud et que vous n'avez aucune pièce fraîche, passez 2 ou 3 heures par jour dans un endroit frais, comme les grands magasins, les cinémas et tous lieux publics

climatés.
2. Le corps des seniors ne transpire pas assez donc prenez régulièrement une douche fraîche, dans la journée, sans vous sécher. Et rafraîchissez-vous également à l'aide d'un brumisateur d'eau thermique.
3. Protégez vous de la chaleur en fermant volets et fenêtres le jour et en les ouvrant la nuit.
4. Buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif. Adoptez, par exemple, le principe de la chrononutrition : un verre d'eau toutes les heures jusqu'à atteindre 1,5 litre d'eau par jour. Si vous n'appréciez pas l'eau "nature", vous pouvez diversifier cet apport par du thé, du café frais, du sirop dilué dans l'eau,

des gaspachos, des soupes froides ou des salades de pastèque ou de melon. En revanche, les boissons alcoolisées, les sodas très sucrés et le café sont à éviter.
5. Plus que jamais, essayez d'avoir une alimentation équilibrée pour recharger votre organisme en sels minéraux.

Chaleur : écoutez votre corps

6. Soyez attentif à la moindre sensation d'épuisement. Cet "époussément dû à la chaleur" se manifeste principalement chez les personnes âgées sous la forme d'étourdissements, de faiblesse, de fatigue, ou sous forme d'insomnie ou d'agitation nocturne inhabi-

tuelle. Il faut se reposer dans un endroit frais, boire de l'eau, du jus de fruit ou une boisson énergétique diluée d'eau. Si les symptômes s'aggravent ou durent plus d'une heure, il faut absolument appeler un médecin.

7. Demandez conseil à votre médecin : vous prenez un traitement médicamenteux, surtout en cas de symptômes habituels. Si vous ressentez l'un des symptômes suivants : grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, température corporelle élevée, soif et maux de tête, appelez le 15.

Canicule : 7 conseils pour préserver votre cœur

À l'occasion de la canicule qui sévit en France, la Fédération française de cardiologie rappelle quels sont les bons gestes pour protéger votre cœur par ces fortes chaleurs.

Contrairement à une idée reçue, le cancer du sein n'est pas la première cause de mortalité chez les femmes : chaque année, une femme sur 24 succombe à ce type de cancer, alors qu'une sur 3 (dont un nombre de plus en plus important de femmes de moins de 50 ans) décède d'une maladie cardiovasculaire. Depuis dix ans, le nombre d'infarctus a augmenté de près de 15% chez les femmes de 35 à 44 ans. Et de près de 18% chez les femmes de 45 à 54 ans.

C'est pourquoi la Fédération française de cardiologie rappelle les règles à suivre pour éviter les accidents en cette période de canicule.

Munissez-vous toujours de bouteilles d'eau en quantité suffisante lors de déplacements et buvez abondamment.

N'hésitez pas à augmenter la fréquence des bains à une température de 1 à 2°C en dessous de la température corporelle.

Passez-vous régulièrement des linges frais et humides sur le corps.

Évitez de sortir entre 12h et 16h et limitez les efforts physiques.

Réduisez au maximum la consommation de cigarettes, d'alcool et de boissons sucrées ou à forte teneur en théine et caféine.

Portez des vêtements légers, amples, de préférence en lin ou en coton et de couleur claire ; protégez-vous à l'aide d'un chapeau et les yeux avec des lunettes de soleil à haut indice de protection.

Évitez de manipuler des substances polluantes (utilisation de solvants, de spray).

Malaises, maux de tête, sensation de faiblesse, vertiges, fièvre soudaine... doivent être pris au sérieux.

Reposez-vous dans un endroit frais, buvez immédiatement et aspergez-vous d'eau fraîche. Et en cas de symptômes de ces symptômes... ou de signaux d'alerte comme des crampes musculaires au bras, à la jambe ou au ventre, n'hésitez pas à consulter un médecin.

Les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiovasculaires chroniques doivent poursuivre leurs traitements en cours et consulter impérativement un médecin si des symptômes anormaux surviennent.

TUNISIE

Le plan de relance économique "un combat de salut pour l'Etat" (Fakhfakh)

Le plan de la relance économique, mis en œuvre par le gouvernement tunisien et appelé auparavant plan de sauvetage de l'économie contre le COVID-19, repose sur quatre axes et constitue "un combat de salut pour l'Etat", a fait savoir jeudi, au parlement le chef du gouvernement Elyes Fakhfakh. Il a rappelé que le gouvernement s'est penché depuis le 8 mai 2020, sur la préparation de ce plan, à travers la constitution des commissions techniques qui ont tenu entre 50 et 60 réunions.

Pour Fakhfakh, "plus de temps pour le bricolage politique, il est temps de prendre des décisions audacieuses et de renforcer l'unité et la solidarité entre les différentes composantes de la société et de l'Etat afin de sortir de la crise sociale et économique.

Le plan de la relance économique sera présenté en détail au cours des conférences de presse programmées ultérieurement afin de faciliter sa vulgarisation pour tous les citoyens, a-t-il dit, notant que ce plan "facilitera la préparation du prochain plan quinquennal de développement 2021-2025, qui sera lancée à partir de septembre 2020".

Le chef du gouvernement a évoqué l'importance de venir en aide aux couches sociales vulnérables et aux entreprises sinistrées et de la lutte par la propagation du coronavirus dans le pays ainsi que de la nécessité du parachèvement des procédures et mesures prévues pour la dernière étape de déconfinement.

Le deuxième axe du plan de la relance économique vise la réalisation des projets bloqués pour booster l'économie nationale.

Fakhfakh a, dans ce sens, évoqué la possibilité de mettre en œuvre des projets publics bloqués, d'une valeur de 3000 MD (1.056 M dollars) et auxquels des financements ont été alloués et les appels d'offres lancés. Il a mis l'accent sur la nécessité de se lancer dans la réalisation des projets de développement à travers le partenariat public-privé (PPP), précisant que l'encouragement de l'investissement privé compte parmi les priorités de l'Etat, étant donné que ce dernier est incapable seul de réaliser ces projets.

A cet regard, l'exécutif se lancera également dans la réalisation de 9 méga-projets en collaboration avec des promoteurs privés dont le coût s'élève à 2500 MD (880 M dollars). Le chef du gouvernement a, en outre, évoqué la dynamisation du projet de l'identifiant unique et de l'échange électronique des informations, outre l'interconnexion d'une base de données à Internet afin de mettre en place les fondements de la Tunisie moderne. Ces deux réalisations permettront de lutter contre la corruption, de collecter et de contrôler toutes les informations ayant trait aux individus depuis leurs naissances (des données sur les impôts, la situation financière, les caisses sociales, l'Etat civil, la distribution des aides...), outre la numérisation et la facilitation des procédures administratives.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Président Ghali appelle l'ONU à intervenir pour la libération immédiate des prisonniers sahraouis

Le Président sahraoui, Brahim Ghali, a appelé l'ONU à une intervention urgente pour mettre fin aux souffrances des prisonniers sahraouis détenus dans les prisons marocaines et d'intercéder auprès de Rabat pour garantir leur libération immédiate et inconditionnelle face à la grave propagation de la pandémie du Covid-19.

"Avec une profonde préoccupation, je vous écris pour vous informer que les informations provenant des zones sahraouies occupées indiquent que le virus Corona (Covid-19) s'est propagé de manière significative en peu de temps dans ces zones qui ont été exemptes d'épidémie jusqu'à récemment", a souligné M.

Ghali dans une lettre adressée jeudi au Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, relevant que "plus de deux cents infections ont été enregistrées dans la ville occupée d'El-Ayoun et ses environs ces derniers jours".

Et d'ajouter: "Nous tenons l'Etat d'occupation marocain pleinement responsable de la vie des prisonniers civils sahraouis dans ses prisons, et nous vous demandons à nouveau d'intervenir d'urgence pour mettre fin aux souffrances des prisonniers civils sahraouis et de leurs familles et assurer leur libération immédiate afin qu'ils puissent rejoindre leur patrie et les réunir avec leur famille et leurs proches".

Le Président Ghali, secrétaire général du Front Polisario a indiqué que "cette



grave situation humanitaire est la conséquence directe du mépris des autorités marocaines d'occupation pour la vie des civils sahraouis pris au piège", soulignant que les autorités d'occupation "permettent à un grand nombre de personnes, y compris celles infectées par le virus, d'entrer dans les zones sahraouies occupées sans être soumises à la quarantaine et à d'autres mesures de précaution".

"Alors que les autorités marocaines continuent d'utiliser les restrictions liées à la propagation de l'épidémie

dans le monde pour resserrer le blocus imposé aux territoires sahraouis occupés afin de continuer à intimider les civils sahraouis", a-t-il dénoncé, expliquant qu'"elles amènent maintenant des centaines de travailleurs et de colons marocains dans les villes occupées pour provoquer une nouvelle infection.

Et mettre en danger la vie de nos concitoyens".

Le Chef de l'Etat sahraoui a soutenu qu'"un tel acte criminel qui vise la vie de nos concitoyens dans les territoires occupés s'ajoute au bilan du génocide et des tue-

ries pratiquées par les autorités d'occupation marocaines contre des civils sahraouis sans défense depuis le début de l'occupation marocaine de la région le 31 octobre 1975".

Alors que la pandémie de Covid-19 continue de se propager à travers le monde, y compris au Maroc, M. Ghali a exprimé son inquiétude quant à "la situation des prisonniers civils sahraouis dans les prisons marocaines qui est toujours alarmante en raison des conditions désastreuses dans ces geôles", a conclu M. Ghali.

LIBYE

Paris, Rome et Berlin appellent à la fin de "toutes les ingérences"

Paris, Rome et Berlin appellent à la fin de "toutes les ingérences" d'acteurs étrangers en Libye et exhortent les parties libyennes à "cesser immédiatement et sans condition les combats", dans un communiqué commun diffusé jeudi soir.

"Face au risque croissant de dégradation de la situation en Libye et d'escalade régionale, la France, l'Allemagne et l'Italie appellent toutes les parties libyennes à cesser immédiatement et sans condition les combats et à suspendre le renforcement en cours des moyens militaires à travers le pays", soulignent ces trois pays européens.

Ils "exhortent également les acteurs étrangers à mettre un terme à toutes les ingérences et à respecter pleinement l'embargo sur les armes établi par le Conseil de sécurité des Nations unies", d'après le communiqué. La Libye est



minée par les violences depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

Mercredi, le ministre italien des Af-

aires étrangères Luigi di Maio, en visite à Tripoli, et le chef du GNA, avaient déjà appelé à la fin des interventions étrangères dans ce pays en guerre.

SAHEL

Sommet du G5 Sahel mardi en Mauritanie

Emmanuel Macron se rendra mardi à Nouakchott pour participer à un sommet du G5 Sahel afin de faire le point sur la lutte antiterroriste dans cette région où sont déployés plus de 5.000 soldats français, a annoncé vendredi l'Elysée. Cette réunion dans la capitale mauritanienne se tiendra 6 mois après le sommet de Pau (Sud-Ouest de la France) où avait été décidé d'intensifier

la lutte antiterroriste dans un contexte de dégradation généralisée de la situation sécuritaire de pays sahéliens particulièrement pauvres. Le chef de l'Etat français fera l'aller-retour dans la journée depuis Paris pour s'entretenir avec ses homologues du G5 Sahel (Niger, Tchad, Mauritanie, Burkina Faso, Mali), le président de la Commission de l'Union africaine et le Secrétaire

général de l'Organisation internationale de la francophonie. Après cet échange à huis-clos, les six dirigeants se réuniront en visioconférence avec "plusieurs chefs d'Etat et de gouvernements de pays et d'organisations membres de la coalition pour le Sahel", dont le président du Conseil européen Charles Michel, la chancelière allemande Angela Merkel, le président du

Conseil italien Giuseppe Conte et le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez, a précisé l'Elysée. La situation sécuritaire est précaire, avec des attaques terroristes récurrentes et des violences intercommunautaires qui ont fait 4.000 morts en 2019, cinq fois plus qu'en 2016 selon l'ONU. Six mois après le sommet de Pau, "la situation sécuritaire s'améliore" mais "reste profondément fragile", a récemment résumé la ministre française des Armées, Florence Parly. Depuis Pau et l'envoi de 500 militaires français supplémentaires, l'opération Barkhane et ses partenaires sahéliens ont multiplié les offensives dans la région, en particulier dans la zone dite "des trois frontières" entre Mali, Burkina Faso et Niger.

PALESTINE

Une annexion par Israël de territoires de Cisjordanie occupée "affecterait" les relations avec l'UE

Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a averti Israël qu'une annexion de territoires de la Cisjordanie occupée "affecterait" ses relations avec l'Union européenne (UE) et souligné que Paris restait "déterminé" à reconnaître "le moment venu" l'Etat palestinien.

"Dans l'hypothèse où nos efforts (pour dissuader Israël) n'aboutiraient pas, nous nous préparons à réagir. Une décision d'une telle gravité ne peut rester sans réponse", a-t-il martelé lors d'un débat mercredi soir au Sénat sur la perspective d'annexion.

"Si les Israéliens décidaient d'aller de l'avant dans le processus d'annexion, nous serions contraints d'y opposer des mesures affectant les relations de l'Union européenne et de ses Etats membres avec Israël", a-t-il averti.

Le gouvernement de l'occupation israélienne devrait, selon les médias, annoncer à partir du 1er juillet sa supposée "stratégie" pour mettre en place le plan de paix américain pour le Proche-Orient, qui prévoit notamment l'annexion par Israël des colonies juives et de la vallée du Jourdain, une vaste plaine agricole, en Cisjordanie.

L'UE pourrait réexaminer la "participation d'Israël à



différents programmes de coopération" et "renforcer le contrôle de l'origine des produits importés", a noté le chef de la diplomatie française.

La reconnaissance de l'Etat palestinien, régulièrement demandée par une partie de la classe politique française, reste une option sur la table, a par ailleurs relevé le ministre.

"Une éventuelle décision d'annexion ne modifierait en rien, au contraire, notre détermination ancienne à reconnaître le moment venu l'Etat palestinien dans le cadre et le format appropriés lorsque cette décision sera utile rapidement pour la paix", a-t-il souligné.

La relance des négociations de paix israélo-pales-

tiennes doit rester l'objectif même si pour l'heure elle n'est pas d'actualité, a poursuivi M. Le Drian.

"A défaut de pouvoir relancer immédiatement des discussions de paix, notre objectif est de préserver les conditions d'une négociation future et la possibilité d'une solution négociée", a-t-il encore dit.

TURQUIE

121 suspects condamnés à la prison à vie en lien avec le putsch manqué de 2016

Un tribunal turc a condamné vendredi à la prison à vie un total de 121 personnes à l'issue d'un procès en lien avec le putsch manqué de 2016, ont rapporté les médias locaux.

Parmi les 121 condamnés, 86 ont écopé de peines de prison à vie "aggravées" à l'issue de leur procès, connu en Turquie comme "le procès du Commandement général de la Gendarmerie", a indiqué l'agence Anadolu.

Les condamnés ont été reconnus coupables de "tentative de renversement de l'ordre constitutionnel".

Au total 245 personnes étaient jugées

dans le cadre de ce procès. La peine de prison à vie "aggravée", qui comporte des conditions de détention plus strictes, a remplacé dans l'arsenal juridique turc la peine de mort abolie en 2004. Après une interruption en raison du coronavirus, les audiences des tribunaux ont repris en juin en Turquie, notamment le principal procès du putsch manqué axé sur les événements qui s'étaient déroulés le 15 juillet 2016 au soir dans la base aérienne d'Akinci à Ankara, considérée comme le QG des meneurs du putsch. La tentative de coup d'Etat contre le président Recep Tayyip Er-

dogan a fait près de 250 morts, sans compter les putschistes, et des milliers de blessés. Ankara impute cette tentative de renverser le président Erdogan à son ancien allié, Fethullah Gülen, installé aux Etats-Unis depuis une vingtaine d'années. L'intéressé, dont Ankara n'a cessé de demander l'extradition, dément tout rôle dans le putsch manqué.

Les procédures judiciaires lancées après ce coup de force avorté sont d'une ampleur sans précédent en Turquie.

Plus de 55.000 personnes ont été arrêtées lors des purges engagées après le 15 juillet.

ETATS-UNIS

La Chambre adopte un projet de réforme de la police, impasse au Sénat

Un mois exactement après la mort de George Floyd, qui a provoqué aux Etats-Unis un mouvement historique de protestation contre le racisme, la Chambre des représentants, contrôlée par les démocrates, a adopté jeudi un projet de profonde réforme de la police.

Baptisé du nom de cet homme noir, tué par un policier blanc à Minneapolis le 25 mai, ce texte est toutefois, en l'état, voué à l'échec au Sénat à majorité républicaine.

Et malgré la volonté affichée des deux partis de parvenir à une réforme, leurs positions sont actuellement si éloignées qu'un accord rapide semble difficilement at-

teignable avant les vacances parlementaires du 3 juillet.

"Il y a exactement un mois, George Floyd a prononcé ses derniers mots, +Je ne peux pas respirer+, et changé la trajectoire de l'histoire de notre nation", a déclaré dans l'hémicycle la présidente démocrate de la Chambre, Nancy Pelosi, avant le vote.

En adoptant ce texte, la chambre basse "rend honneur à sa vie et aux vies de tous ceux tués par les brutalités policières, en disant +plus jamais ça+, et en agissant", a-t-elle ajouté.

Sous les applaudissements, le texte a été adopté par 236 voix contre 181.

Trois républicains l'ont soutenu. Parmi les grands

points de discorde avec les républicains, le texte prévoit notamment l'interdiction pure et simple des prises d'étranglement et s'attaque à la large immunité dont jouissent les policiers américains. Il prévoit également la fin, pour les infractions liées aux stupéfiants, des mandats de perquisition permettant aux agents d'entrer sans frapper chez les suspects.

C'est lors d'une telle intervention que Breonna Taylor, une infirmière noire âgée de 26 ans, a été tuée chez elle en mars sous les balles de policiers.

N'ayant qu'un pouvoir limité sur la police à travers ce pays fédéral, Donald

Trump avait signé le 16 juin un décret interdisant notamment les prises d'étranglement, sauf en cas de danger pour la vie du policier, et ordonnant une réforme limitée des forces de l'ordre.

Il avait appelé le Congrès à inscrire rapidement dans la loi des mesures plus complètes. Mercredi, les démocrates ont bloqué au Sénat un texte républicain de réforme de la police, estimant qu'il n'allait pas assez loin.

Son auteur, Tim Scott, seul sénateur républicain noir, et Donald Trump accusent l'opposition de ne pas vouloir parvenir à un consensus avant les élections présidentielles et parlementaires cruciales du 3 novembre.

AUSTRALIE

Soupçons d'ingérences chinoises: le domicile d'un élu australien perquisitionné

Des policiers et agents du renseignement australiens ont effectué vendredi une perquisition au domicile et au bureau d'un élu local de l'opposition travailliste, dans le cadre d'une enquête liée aux soupçons d'ingérences chinoises en Australie, ont annoncé les autorités.

Membre du Conseil législatif de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, dont Sydney est la capitale, Shaoquett Moselmane est connu de longue date pour être un ardent partisan de Pékin, une position qui a souvent suscité l'étonnement au sein du Parti travailliste.

L'agence australienne de contre-espionnage, l'Australian Security Intelligence Organisation (ASIO), a confirmé que des perquisitions avaient lieu "à Sydney dans le cadre d'une enquête en cours", refusant de donner de plus amples précisions.

Sans mentionner explicitement le cas de M.

Moselmane, le Premier ministre conservateur Scott Morrison a affirmé que son pays était déterminé à "se dresser" contre toute tentative d'ingérences étrangères.

"Les menaces dans ce domaine sont réelles, et la nécessité d'agir l'est aussi", a-t-il dit. "Nous ne laisserons per sonne venir et essayer de s'ingérer dans notre système politique." M. Moselmane avait notamment salué le leadership "inébranlable" du président chinois Xi Jinping pendant la crise du coronavirus, en l'opposant à la politique du gouvernement conservateur australien.

Certains médias rapportent par ailleurs qu'il a embauché un collaborateur formé à l'Académie chinoise de gouvernance, un établissement de Pékin formant les membres du Parti communiste chinois (PCC) appelés à travailler dans la fonction publique.

La cheffe du Parti travailliste en Nouvelle-Galles du Sud Jodi McKay a déclaré aux journalistes qu'elle avait été informée de ces perquisitions, en précisant qu'elle avait lancé la procédure pour suspendre M. Moselmane du parti. "C'est très inquiétant", a-t-elle dit. "Il est important que chaque membre du Parlement se consacre aux habitants de son Etat".

Cette opération illustre de nouveau la volonté de l'Australie de s'attaquer aux accusations d'ingérences chinoises qui ont contribué à la détérioration des relations entre les deux pays.

L'Australie avait annoncé en décembre la création d'un groupe de travail dédié à la lutte contre les ingérences étrangères, alors que se multipliaient les accusations d'opérations d'espionnage menées par la Chine sur l'immense île-continent.

Cette annonce était intervenue une semaine après les accusations explosives de Wang Liqiang, Chinois de 26 ans se présentant comme un ex-espion ayant fait défection en Australie. Cet homme avait été présenté par le groupe de presse australien Nine comme un transfuge ayant révélé au contre-espionnage australien la façon dont Pékin mène des opérations d'infiltration et d'ingérence à Hong Kong, à Taïwan et en Australie. Peu auparavant, l'ex-chef du contre-espionnage australien, Duncan Lewis, qui a démissionné en septembre, avait accusé Pékin de vouloir "prendre le contrôle" des milieux politiques via "l'espionnage et l'ingérence". Il avait notamment cité le cas de l'ancien sénateur travailliste Sam Dastyari, qui avait été contraint de démissionner en 2018 après des informations de presse selon lesquelles il avait touché des dizaines de milliers de dollars d'un donateur lié au PCC.

GOUVERNEMENT

La ministre de la Culture et des arts prend les fonctions du secrétaire d'Etat chargé de la production culturelle

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a pris, jeudi à Alger, les fonctions de l'ancien secrétaire d'Etat chargé de la production culturelle, Salim Dada, indique un communiqué du ministère.

La cérémonie de passation de consignes s'est déroulée en présence du secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie cinématographique, Bachir Youcef Sehaïri et nombre de cadres du ministère, précise la même source.

A cette occasion, Mme Bendouda a salué "les efforts consentis par M. Dada et les membres de son cabinet, en vue de trouver des solutions idoines aux différentes préoccupations des professionnels, à travers diverses initiatives", formant le vœu de le voir "contribuer avec ses idées au service de la culture nationale".

Pour sa part, M. Dada



s'est dit "fier d'avoir servi la culture nationale", tout en exprimant sa disposition à continuer à "apporter sa

contribution au service de la culture algérienne". Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a

signé mardi un décret présidentiel portant remanement ministériel, rappelé-t-on.

ORAN

Les anciennes mosquées d'Oran dans l'attente de leur restauration

De nombreuses mosquées datant de plusieurs siècles, demeurent des repères de la longue histoire de la ville d'Oran, riche en événements successifs.

L'occupation de la ville par les forces espagnole et française durant plus de 400 ans, la destruction de certains sites culturels, la transformation de leur vocation première durant cette sombre période de l'histoire et les saisies des biens waqfs ont été autant de faits qui n'ont pas réussi à détourner ces lieux de leur mission culturelle et de pôle de rayonnement et d'enseignement religieux.

Des sites comme Djamaâ Hassan Pacha, la mosquée Bey Mohamed Benothmane El Kebir ou encore Imam El Houari, parmi les plus anciennes d'Oran nécessitent aujourd'hui des travaux de restauration et de réfection afin de sauvegarder leur architecture et les préserver des aléas du temps.

Des actions ont été entreprises dans ce sens auprès des autorités concernées, a-t-on appris du directeur local des affaires religieuses et des waqfs, Messaoud Amirouche.

Cette démarche est soutenue par la décision du Président de la République, qui à l'occasion de Youm El Ilm, avait reconnu la restauration de toutes les "vieilles mosquées" du pays.

L'objectif étant, à la fois, de rendre hommage aux grands Hommes et aux érudits ayant marqué l'histoire du pays et sauvegarder les lieux de culte, pôles de la résistance contre l'acculturation et la spoliation de la personnalité algérienne.

Incontestablement, la ville d'Oran recèle des mosquées, véritables mémoires témoignant de sa longue et riche histoire.

La mosquée du Pacha, l'une des plus anciennes de la ville, a été construite par le Bey Mohamed El Kebir, suite à la libération d'Oran, en 1792, après près de trois siècles d'occupation espagnole, comme le précise le chef de service culture islamique et enseignement coranique à la même direction de wilaya, Mokhfi Boukhe-

macha. La plaque de marbre, dévoilée lors de l'inauguration de cette mosquée, en 1796, est jusqu'à présent conservée dans l'une des galeries du musée Ahmed Zabana, dans le quartier populaire de M'dina Djedida, a-t-on précisé.

S'étendant sur une surface de 1.382 m2, la mosquée a été édifée non loin du Palais du Bey, sur la rive orientale du Oued R'hi (actuellement Oued Ras El Aïn), dans l'actuel quartier populaire de Sidi El Houari. C'est autour de ce lieu de culte que de nombreux quartiers ont vu le jour, pour constituer la nouvelle ville d'Oran, précisent des textes historiques.

Des mosquées et des pans de l'Histoire

En 2009, la mosquée a été fermée après l'apparition de fissures sur sa plateforme, les colonnes et ses différents éléments de soutien. En 2017, un accord a été signé pour restaurer la mosquée et le palais du Bey entre la direction locale de l'urbanisme et de la construction et l'Agence turque de coopération et de développement (TIKA).

Les travaux devaient être financés par le groupe turc "Tosyali-Algérie". Seulement, jusqu'à présent, le projet est resté au stade des études techniques, précise-t-on à la direction des affaires religieuses.

La situation de ce site, classé en 1952, est devenue encore plus difficile avec son squat de la mosquée par 14 familles du quartier voisin dont les habitations se sont effondrées. Ces familles occupent toujours les lieux rendant difficiles voire impossibles les travaux de restauration et de réhabilitation.

L'autre mosquée, celle de Mohamed Benothmane Kébir, s'étendant sur 1.394 m2, a été construite en 1799 sur la rive ouest de l'oued de Ras El Aïn. Les forces d'occupation française l'ont transformée en hôpital militaire (Baudens). Certains de ses éléments architecturaux ont disparus, précise-t-on à la direction locale chargée du secteur. Cette mosquée a été restaurée

en 1980 mais son minaret est aujourd'hui menacé d'effondrement puisqu'on enregistre fréquemment des chutes de pierres au niveau de ce site. En outre, les turcs ont également édifié la mosquée du Bey, dans le quartier de Kherguetah, en 1793. Après le début de la colonisation française, ce lieu de culte a été fermé aux fidèles. Ce n'est que quelques années avant le déclenchement de la guerre de libération nationale que la mosquée a été rouverte et autorisée à accueillir les fidèles pour l'accomplissement des prières.

Pour sa part, la Mosquée Imam Sidi Houari, une zaoûia, a été construite par le saint homme Mohamed Benomar Houari (1350-1439), dans l'actuel quartier populaire éponyme de la ville.

Le mausolée de ce Saint Homme, construit à proximité de la mosquée, est visité, à ce jour, par la population locale et par les touristes nationaux et parfois étrangers de passage à Oran. Le site jouit d'une place importante dans la mémoire collective de la ville et de la population oranaise.

La zaoûia et son école, remontant à la période zianide, se sont occupées de l'enseignement des sciences théologiques et de la diffusion des préceptes de la religion musulmane.

Après le début de la colonisation française, le site a été transformé en armurerie et en dépôt de matériel militaire. La mosquée n'a repris sa fonction qu'après s'être recouvert de l'indépendance.

D'une surface de 1.452 m2, la mosquée a bénéficié de travaux de restauration en 2015, rappelle-t-on. Les anciennes mosquées d'Oran, en dépit de toutes les tentatives visant dans le passé à les dénaturer et à détourner leurs vocations premières, loin d'être des vestiges du passé, restent des édifices incontournables, témoignant de leur rôle dans la préservation de l'identité nationale sur les plans religieux, culturel et civilisationnel. Elles contribuent à la consolidation de toutes les valeurs humaines et spirituelles d'une génération à l'autre.

OUM EL BOUAGHI

Ouverture de "la semaine virtuelle du court-métrage" avec le film "Kalimet"

La direction de la culture de la wilaya d'Oum El Bouaghi a lancé dans la nuit de mercredi à jeudi la semaine virtuelle "du court-métrage" avec la diffusion sur sa page Facebook du film "Kalimet" (Mots), réalisé par des jeunes de la wilaya.

Le public a grandement interagi via ce réseau social en postant des commentaires élogieux au sujet de cette œuvre qui selon de nombreuses critiques reflète parfaitement la réalité vécue par les jeunes.

Ce film relate l'histoire d'un jeune et de sa sœur ayant pris des chemins opposés après le décès de leur père qui a rêvé tout au long de sa vie de voir ses enfants réussir leurs études.

Ainsi, les séquences se succèdent pour montrer le long chemin d'une fille qui bataille face aux difficultés de la vie pour réaliser le rêve de son défunt père et devenir médecin et subvient aux besoins de sa famille.

A contrario, son frère prendra des chemins de traverse pour sombrer dans la drogue, emporté par de mauvaises fréquentations. Celui-ci finira même à l'hôpital et ne trouvera de soutien finalement que celui de sa sœur qui l'aidera à surmonter cette période critique de sa vie.

Le réalisateur de ce film, Hamid Arrab a indiqué à l'APS, que ce film est le fruit du travail de plusieurs jeunes et étudiants membres du club audiovisuel de l'association El Bassair pour la culture et la science dont le siège se trouve à Oum El Bouaghi.

"Cette œuvre se veut de mettre en avant le pouvoir des mots et leurs capacités à influencer les trajectoires prises par tout un chacun", a-t-il ajouté. La manifestation de la semaine virtuelle du court-métrage se poursuivra sur la page Facebook de la direction de la culture avec notamment la diffusion du film "Laytaha taoud", du club créatif et le film "Stay at home" du média club, selon le directeur du secteur, Ali Bouzoualigh.

TIZI-OUZOU

Commémoration de l'assassinat de Matoub Lounès à l'ombre du coronavirus

Une journée de commémoration s'est déroulée, jeudi à Taourit-Moussa, dans la commune de Béni-Douala au Sud de Tizi-Ouzou, à la mémoire de l'artiste Matoub Lounès, assassiné par un groupe terroriste il y a 22 ans, le 25 juin 1998.

Hommes et femmes, vieux et jeunes, dont certains n'ont pas connu l'artiste de son vivant, ont tenu à saluer la mémoire de l'artiste assassiné et son combat pour tamazight, la liberté d'expression, la diversité et pour une Algérie démocratique.

A Tala Bouanane, sur la route menant vers son village, un recueillement et dépôt de gerbes de fleurs a été organisé durant la matinée à l'endroit où l'artiste, accompagné de membres de sa famille, sa femme et sa belle sœur, a été assassiné.

Malika Matoub, sœur de l'artiste et également présidente de la fondation éponyme, qui se trouve en France, avait indiqué dans une déclaration diffusée sur les réseaux sociaux que la commémoration sera réduite cette année au vu de la crise sanitaire de coronavirus et que "des mesures seront prises lors des événements suivants pour éviter tout débordements ou propagation".

Un programme a été, toutefois, concocté pour l'occasion, dont un tournoi de football et un concours d'arts plastiques portant sur "les œuvres artistiques du Rebelle", en collaboration avec l'école des Beaux-arts d'Azagga.

RUSSIE

La Russie envisage une sortie dans l'espace pour un touriste spatial

La Russie a annoncé jeudi envisager une sortie dans l'espace pour un touriste spatial en 2023, dans le cadre d'un nouveau contrat signé avec la compagnie américaine Space Adventures.

L'entreprise russe Energia et la société Space Adventures ont signé un contrat pour l'envoi en 2023 de deux touristes spatiaux à bord du vaisseau russe Soyouz "pour une courte mission" à la Station spatiale internationale (ISS), selon un communiqué publié par le groupe russe. "Il est envisagé qu'au cours de la mission, l'un des deux participants puisse faire une sortie dans l'espace avec un cosmonaute professionnel russe", précise le communiqué.

Cette annonce intervient quelques jours après la signature par la Nasa d'un accord avec Virgin Galactic du milliardaire Richard Branson en vue de développer le tourisme spatial.

Elle intervient aussi après la première mission réussie de la capsule Crew Dragon fabriquée par la société SpaceX de Elon Musk qui a transporté en mai des astronautes vers l'ISS en mettant fin à presque dix ans de monopole russe dans le secteur spatial.

Sur son site, Space Adventures fait déjà la publicité d'"expérience rare et exaltante", en présentant la future balade spatiale accessible uniquement via le programme russe. Ce groupe américain, ensemble avec l'entreprise Energia et l'Agence spatiale russe, a envoyé huit touristes vers l'ISS entre 2001 et 2009.

INTERNET

Google renforce ses paramètres de confidentialité

Google a décidé de renforcer ses paramètres de confidentialité en supprimant automatiquement, au bout de 18 mois, l'historique de recherche et de localisation de ses nouveaux clients, a annoncé mercredi son PDG Sundar Pichai.

Alors que de lourdes amendes ont été infligées à Facebook et Google pour des violations de la vie privée ces dernières années, le géant américain de l'internet espère renforcer la confiance des usagers en introduisant cette modification, qui sera effective dès ce mercredi. "Nous pensons que les produits ne devraient conserver vos informations qu'aussi longtemps qu'elles vous sont utiles", a déclaré M. Pichai dans un billet de blog, ajoutant qu'il s'agissait ainsi de "conserver moins de données par défaut". Lors de la création d'un nouveau compte Google, "vos données d'activité seront automatiquement et continuellement supprimées après 18 mois, au lieu d'être conservées jusqu'à ce que vous choisissiez de les supprimer", a-t-il expliqué. Les utilisateurs actuels peuvent déjà choisir de supprimer automatiquement leurs données tous les trois ou 18 mois, mais l'option leur sera désormais rap pelée.

La technologie de localisation des smartphones est au centre de l'attention depuis la pandémie de coronavirus, qui a poussé les gouvernements à développer des applications de traçage de personnes contaminées, suscitant des inquiétudes concernant la vie privée et les libertés. M. Pichai, qui dirige également Alphabet, la société mère de Google, a affirmé que "la vie privée est au cœur de tout ce que nous faisons" dans son billet de blog. Il a détaillé d'autres changements, notamment un accès plus facile aux paramètres de confidentialité dans les applications et au mode "incognito", plus sûr. Les nouveaux utilisateurs de YouTube, filiale de Google, verront également leurs données de recherche supprimées automatiquement après 36 mois, a déclaré M. Pichai.

ONU

"La reconnaissance faciale" ne devrait pas être utilisée lors de manifestations pacifiques sans garanties (ONU)

Les nouvelles technologies doivent servir le droit à la manifestation pacifique et non l'entraver, a souligné jeudi la cheffe des droits de l'homme de l'ONU, insistant que "la reconnaissance faciale ne devrait pas être déployée dans le cadre de protestations pacifiques sans garanties".

"Alors que les gens se rassemblent dans le monde entier pour protester contre le racisme, le droit de réunion pacifique n'a jamais été aussi important", a déclaré jeudi Michelle Bachelet, Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme.

Dans un communiqué, Mme Bachelet fait surtout référence à "la reconnaissance faciale" qui ne devrait pas être "déployée dans le cadre de protestations pacifiques sans que les garanties essentielles en matière de transparence, de protection des données et de surveillance soient en place".

Une façon pour le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH) de rappeler que cette technologie, qui permet "l'identification, la surveillance et le suivi automatisés des manifestants".

Le rapport note que de nombreuses personnes se sentent découragées de

manifestier dans des lieux publics lorsqu'elles craignent d'être identifiées et de subir "des conséquences négatives".

En outre, la reconnaissance faciale peut également perpétuer et amplifier la discrimination.

Cette technologie peut également entraîner "une discrimination involontaire, car sa précision dépend de facteurs tels que la couleur de la peau ou le sexe".

Et l'expérience a montré des taux de précision plus faibles pour la reconnaissance des personnes à la peau foncée et des femmes.

"Lorsque la technologie de reconnaissance faciale est utilisée sur un grand nombre de personnes, même un faible taux d'erreur peut entraîner le repérage inexact de centaines d'individus", avance le HCDH.

U Les services de Mme Bachelet invitent donc les Etats à éviter d'utiliser la technologie de reconnais-



sance faciale pour identifier les personnes participant pacifiquement à un rassemblement.

Les Etats doivent aussi s'abstenir d'enregistrer les images des manifestants, sauf s'il existe des indications concrètes que les participants "se livrent ou se livreront à des activités criminelles".

Pour l'ONU, un moratoire sur l'utilisation de la technologie de reconnaissance faciale dans le cadre de manifestations pacifiques devrait être instauré, jusqu'à ce que les Etats remplissent certaines conditions, notamment "la nécessité de faire preuve de diligence raisonnable" en matière de droits de l'Homme avant

de déployer cette technologie. Dans cette quête de transparence, la Haute-Commissaire appelle donc les Etats et les entreprises à veiller à ce que les nouvelles technologies, notamment la reconnaissance faciale et les armes dites "moins létales", soient développées et utilisées de manière à ne pas empêcher l'exercice du droit de réunion et d'expression pacifiques.

"Comme nous l'avons vu, les nouvelles technologies peuvent être - et sont - utilisées pour restreindre et enfreindre les droits des manifestants, pour les surveiller et les suivre, et envahir leur vie privée", a fait valoir Mme Bachelet.

INTERNET

Facebook envisage d'ajouter du contexte aux articles sur le Covid-19

Facebook, qui multiplie les efforts de lutte contre la désinformation, envisage d'afficher du contexte et des liens pour tous les posts qui mentionnent le Covid-19. Quand ses utilisateurs publient ou partageront des articles sur la pandémie, le réseau social dominant pourrait bientôt ajouter des informations sur la source du contenu ainsi que des liens vers son propre centre d'infos sur la maladie. "En fournissant plus de contexte, notre but est de permettre aux gens d'identifier plus facilement les contenus qui sont récents, fiables et qui ont le plus de valeur pour eux", explique la plate-

forme dans un communiqué paru jeudi. Facebook va désormais afficher une notification en cas de partage de contenus médiatiques vieux de plus de 90 jours. "Cet article date d'il y a plus de 3 mois", prévient le réseau en cas de partage, laissant tout de même le choix de le partager quand même. "Les organes de presse nous ont fait part de leurs inquiétudes au sujet des histoires anciennes partagées sur les réseaux sociaux comme s'il s'agissait de nouvelles, ce qui peut susciter de fausses interprétations", note la plateforme. La firme californienne se mobilise depuis 2018 contre la désinforma-

tion, amplifiée par les réseaux comme le sien, et qui nuit à sa réputation. La crise sanitaire actuelle a suscité une explosion de fausses nouvelles, arnaques et théories du complot, sur les causes, les précautions à prendre et les remèdes face au coronavirus. En avril, Facebook a indiqué avoir déjà redirigé près de 2 milliards d'utilisateurs, soit la quasi-totalité de ses utilisateurs, vers des informations émanant des autorités de santé publique, à travers son "centre d'information Covid-19", disponible sur chaque fil d'actualité.

AP3

P U B L I C I T É

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BÉCHAR

WILAYA DÉLÉGUÉE DE BENI ABBES

DAIRA DE KARZAZ

COMMUNE DE TIMMOUDI

Avis rectificatif d'attribution provisoire de marché

Le président de l'APC de Timoudi wilaya de Béchar lance un avis rectificatif pour l'attribution provisoire du marché public dans les quotidiens nationaux suivants : « Echourouk » et « DK NEWS » du 12/02/2020 concernant le projet suivant :

-Aménagement des cimetières en lots. Lot N° :01

La rectification comme suit :

N°	Désignation	Entreprise	Mont de soumiss	Mont corrigé de l'attribution N°1	Mont corrigé	Délai	OBS
01	Aménagement cimetière Bouterfaya	Entreprise de travaux de bâtiment et grands travaux publics et hydrauliques BENSLIMANE MAHAMMED	5 643 456.00	5 655 350.00	5 655 356.00	45 jours	Offre moins disant qualifiée techniquement

NIF de l'entreprise : 160081700277425

DK NEWS

Anep : 2016010261 du 27/06/2020

ATHLÉTISME/ LIGUE DE DIAMANT

Les meetings de Paris et d'Eugene annulés

Les organisateurs des meetings de Paris (France) et d'Eugene (Etats-Unis), entrant dans le cadre de la Ligue de diamant d'athlétisme, ont annoncé vendredi l'annulation de ces rendez-vous, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19).

"Au regard des contraintes sanitaires actuellement encore en vigueur, et compte tenu des nombreuses incertitudes concernant les conditions d'organisation en septembre, la FFA (Fédération française d'athlétisme, ndlr) a finalement décidé d'annuler la compétition parisienne", a-t-elle expliqué.

"L'incertitude autour de la présence d'athlètes venus du monde entier, dans un sport aussi universel que l'athlétisme, est une des nombreuses problématiques identifiées", a-t-elle ajouté.

Le rendez-vous d'Eugene, dans l'Oregon, programmé le 4 octobre, mais a été annulé en raison des dispositions sanitaires dans cet Etat du nord-ouest des Etats-Unis pour lutter contre le COVID-19.

"L'Etat de l'Oregon interdit tout large rassemblement, y compris sportifs, au moins jusqu'à fin septembre. Cette interdiction, combinée aux restrictions à long terme sur les voyages internationaux, rendent impossible la tenue d'une réunion de qualité internationale le 4 octobre", ont expliqué les organisateurs.

Eugene doit accueillir les prochains Championnats du monde, reportés d'un an de 2021 à 2022 après la reprogrammation des Jeux olympiques de Tokyo en raison du coronavirus.

Quatre des 15 meetings au programme de la Ligue de diamant 2020 ont été annulés avec Paris et Eugene donc, puis précédemment Rabat (le 31 mai) et Londres (4 juillet).

Selon le calendrier publié vendredi, le circuit devrait débuter le 14 août à Monaco, suivi du meeting de Stockholm (23 août).

La réunion de Gateshead, en Grande-Bretagne, programmée le 16 août, est désormais prévue le 12 septembre, mais doit "être confirmé", ont reconnu les organisateurs.

HAND/ LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (DAMES) CORONAVIRUS

L'EHF annule le Final Four

Le Final Four de la Ligue des Champions d'Europe de handball (dames), prévu initialement du 3 au 6 septembre à Budapest, a été annulé en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), a annoncé vendredi la Fédération européenne (EHF).

L'épreuve, d'abord prévue au printemps, avait été reportée à la fin de l'été, mais les instances dirigeantes ont finalement considéré que les conditions ne seraient pas réunies. "Ces derniers mois, l'EHF a toujours dit que les matches ne seraient joués que si un environnement sûr pour tout le monde pouvait être garanti.

Or l'incertitude persiste quant à l'évolution (de l'épidémie) en Europe", a expliqué Michael Wiederer, le président de l'EHF, dans un communiqué. Cette phase finale était en réalité un Final 8 puisque des quarts de finale devaient aussi avoir lieu à Budapest. L'EHF a en revanche confirmé que le coup d'envoi de la saison 2020-2021 serait donné les 12 et 13 septembre. Le tirage au sort des poules aura lieu mercredi prochain.

APS

TENNIS/ADRIA TOUR

Ivanisevic à son tour testé positif au coronavirus

Le Croate Goran Ivanisevic, directeur d'une des étapes de l'Adria Tour, le tournoi caritatif organisé dans les Balkans par Novak Djokovic, a annoncé vendredi avoir été testé positif au nouveau coronavirus, après la découverte de quatre autres cas de contamination chez des joueurs ayant pris part à la compétition.

"Malheureusement... je viens de découvrir que j'ai été testé positif au Covid-19", a déclaré Ivanisevic, ancien vainqueur de Wimbledon, sur Instagram.

"Je me sens bien et je n'ai aucun symptôme", a déclaré l'ancien joueur de 48 ans, aujourd'hui membre de l'équipe d'entraîneurs de Djokovic.

"Je vais continuer à rester en isolement", a déclaré Ivanisevic, en demandant à tous ceux qui ont été en contact étroit avec lui de prendre bien soin d'eux et de leurs proches.

Le Croate, qui était le directeur de la deuxième étape de l'Adria Tour qui s'est tenue en Croatie le week-end dernier, a précisé qu'il avait auparavant été testé négatif deux fois au cours des dix derniers jours.

Un peu plus tôt dans la semaine, Djokovic, numéro un mondial du tennis, Grigor



Dimitrov (19e), Borna Coric (33e) et Viktor Troicki (184e) avaient tous été testés positifs après avoir participé à l'événement à Zadar, sur la côte adriatique.

Lors de ce tournoi, les mesures de distanciation sociale n'avaient guère été respectées, aussi bien parmi le public qu'entre les gens portant des masques que chez

les joueurs: certains d'entre eux avaient notamment été vus en train de s'embrasser par-dessus le filet, de jouer au basket-ball et même de danser dans une boîte de nuit la semaine précédente à Belgrade.

Djokovic, largement critiqué pour avoir organisé cette compétition, a présenté mardi ses excuses, expliquant

être "profondément désolé" que le tournoi, aujourd'hui annulé, ait "causé du tort".

Ivanisevic a lui fermement défendu Djokovic. Le Croate avait notamment expliqué que tout ce que Djokovic voulait c'était "essayer de faire quelque chose, avec une visée caritative, après que nous ayons tous été enfermés pendant trois mois".

TENNIS/ CORONAVIRUS

La Coupe Davis et de la Fed Cup reportés à 2021 (ITF)

Les phases finales de la Coupe Davis et de la Fed Cup 2020 sont reportées à 2021 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), a annoncé vendredi la Fédération internationale de tennis (ITF).

Initialement programmée en novembre à Madrid, la phase finale de la Coupe Davis a été reprogrammée la semaine du 22 novembre 2021 dans la capitale espagnole, y participeront les équipes qui étaient qualifiées pour la phase finale 2020, soit 18 équipes.

L'Espagne étant la tenante du titre. Celle de la Fed Cup, dont le trophée est détenu par la France, qui devait se tenir en avril, est-elle désormais fixée du 13 au 18 avril 2021, toujours à Buda-

pest. "C'est une décision qui a été difficile à prendre.

Mais organiser un tel événement en garantissant la santé de tous les participants était trop risqué", a déclaré le président de l'ITF l'Américain David Haggerty.

Ces annonces interviennent alors que les circuits WTA et ATP, à l'arrêt depuis début mars, doivent reprendre à partir du mois d'août, et que l'US Open (31 août-13 septembre) et Roland-Garros (27 septembre-11 octobre) doivent s'enchaîner rapidement.

"La compétition devait accueillir plus de 90 joueurs accompagnés d'équipes considérables, ainsi que des milliers de spectateurs, officiels, encadrement,

partenaires et autres parties prenantes en provenance de multiples pays, chacun à différents stades dans la gestion de la pandémie.

Les défis pour organiser un rassemblement international de cette ampleur dans une salle fermée sont considérables en raison de la pandémie, à la fois dans les conditions actuelles et celles prévisibles" à moyen terme, explique l'ITF dans un communiqué.

Les équipes qualifiées - 18 pour la Coupe Davis et 12 pour la Fed Cup - conservent leur place et les tableaux restent valables, précise l'ITF.

Sont également repoussés à 2021 les différents barrages qui figuraient encore au calendrier 2020.

BADMINTON

Le N.1 mondial Momota rétabli après un accident de voiture

Le N.1 mondial de badminton, le Japonais Kento Momota, a assuré vendredi qu'il était complètement rétabli de l'accident de voiture qui aurait pu compromettre sa participation aux Jeux olympiques de Tokyo, reportés à 2021.

"Je suis capable d'être à 100% à l'entraînement. Je veux donner le meilleur de moi-même chaque jour pour atteindre mon objectif, de-

venir le premier Japonais champion olympique de badminton", a expliqué Momota.

Le Japonais, 25 ans, a été blessé au visage et a dû subir une intervention chirurgicale au plancher de l'orbite oculaire après un accident de voiture en Malaisie au lendemain de sa victoire dans le Masters de Kuala Lumpur en janvier.

Alors qu'il se rendait à l'aéroport pour regagner le Ja-

pon, accompagné de deux membres de l'encadrement japonais et d'un officiel, leur voiture a percuté un camion, causant la mort de leur chauffeur.

Momota, double champion du monde en simple (2018, 2019), a reconnu qu'il avait paradoxalement mal vécu le report d'un an des JO de Tokyo, de 2020 à 2021, en raison de la pandémie de coronavirus.

"Après mon opération, j'avais six mois pour être performant à nouveau, je ne pouvais pas me relâcher (...) ça a été difficile de ne plus avoir cet état d'esprit", a-t-il expliqué.

Les Jeux de Tokyo seront ses premiers puisqu'il avait manqué le rendez-vous de Rio en 2016 après avoir été suspendu par la fédération japonaise pour s'être rendu dans un casino clandestin.

PANAMA

La légende de la boxe panaméenne Roberto Duran hospitalisé pour Covid-19

Le panaméen Roberto "Mains de pierre" Duran, six fois champion du monde de boxe, a contracté le Covid-19 et a été hospitalisé jeudi, a indiqué son fils Robin. "Les résultats des tests de mon père viennent d'arriver et ils confirment qu'il est positif au Covid-19", a écrit Robin Duran sur Instagram. "Dieu

merci, pour l'instant, il ne présente pas de symptômes au-delà d'un rhume.

Il n'est pas en soins intensifs ni sous respirateur, juste en observation", a-t-il ajouté. Robin avait signalé quelques heures auparavant que son père âgé de 69 ans avait été hospitalisé par précaution pour un "virus respiratoire", qui

s'est avéré être le Covid-19. "Nous venons de parler au médecin qui nous a dit que ses poumons vont bien et qu'il n'y a pas de symptômes graves", a poursuivi Robin Duran, fils de celui qui est surnommé "Mains de pierre" et est un héros national au Panama. "Nous continuons à espérer que tout ira bien".

ALGÉRIE

Dr Bekkat Berkani : «Sur le plan sanitaire, la reprise de la compétition n'est pas possible»

Le Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie du nouveau coronavirus (COVID-19), a réitéré vendredi sa position contre la reprise des championnats de football, refusant de faire courir aux joueurs "un risque inutile".

"C'est un constat de fait avéré. En tant que membre du Comité scientifique, appelé à lutter contre le COVID-19, nous avons été saisi par les médecins de clubs et médecins fédéraux.

La situation épidémiologique actuelle ne prête pas encore à des rassemblements collectifs des joueurs.

Il n'est pas encore le moment de penser à une reprise totale des activités sportives, ça fait courir un risque inutile à tout le monde.

Donc, sur le plan sanitaire, la reprise de la compétition n'est pas possible", a-t-il indiqué sur les ondes de la radio nationale.

La saison footballistique 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison du COVID-19, reprendrait ses droits après "la levée du confinement et autorisation de rassemblements", comme décidé lors de la récente réunion du Bureau exécutif de la Fédération algérienne (FAF).

"Notre pays lutte avec beaucoup de succès contre cette pandémie, les derniers chiffres de contamination doivent nous pousser à réfléchir.

Nous ne pouvons pas reprendre dans de telles conditions. Nous espérons préserver la vie humaine. Il ne sera jamais trop tard de reprendre les compétitions. Le dernier mot reviendra au ministère de



la jeunesse et des sports (MJS), c'est le seul décideur.

Patienter un mois de plus, pourvu qu'on sorte de cette crise, nous épargnera des vies humaines", a-t-il ajouté.

Avant d'enchaîner concernant les sports individuels : "Pour les sports individuels, il sera possible de réfléchir à un retour en vue notamment de la préparation des Jeux Olympiques JO-2020 de Tokyo (reportés à 2021, ndlr)".

Le Dr Mohamed Bekkat Berkani, également président du Conseil national de l'Ordre des médecins, spécialiste des pathologies respiratoires,

s'était déjà prononcé sur le sujet, dans une récente déclaration accordée à l'APS : "Il y a eu un déconfinement partiel, l'autorisation de rassemblements n'a pas encore été décrétee. Donc, je pense qu'il serait mieux d'annuler la saison sportive, afin de préserver la santé de tout le monde.

La situation sanitaire au pays est stable, mais pas encore maîtrisable", a-t-il estimé.

La feuille de route retenue par la FAF consiste à poursuivre le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 sur 8 semaines, après une période de préparation de 5 à 6 semaines,

quelle que soit la date qui sera arrêtée par les pouvoirs publics.

S'ensuivra une phase de repos total d'au moins une semaine aux joueurs puis une autre active d'un mois qui amorce le début de la période d'enregistrement.

Ce n'est qu'après cette phase que la nouvelle saison débutera à une date à arrêter ultérieurement.

Le dernier bilan de l'épidémie de COVID-19, dévoilé jeudi, fait état de 197 nouveaux cas confirmés, 128 guérisons, et 9 décès, enregistrés durant 24 heures en Algérie.

RÉVISION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS: Les sous-commissions poursuivent leur travail (FAF)

La sous-commission chargée de l'amendement du Code disciplinaire s'est encore une fois réunie au siège de la Fédération algérienne de football (FAF), sous la présidence de Me Kamel Mesbah, dans le cadre de la révision des statuts et règlements de l'instance fédérale, rapporte la FAF sur son site officiel.

La réunion, tenue mardi, s'est déroulée en présence de Mohamed Ghouti (président de la Commission fédérale d'arbitrage), Rachid Oukali (président de la Ligue de football de la wilaya d'Alger), Larbi Oummamar (président de la commission du statut du joueur) et Youcef Benmedjber (président de la Ligue inter-régions de football), a précisé vendredi soir la même source.

Pour rappel, le président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, avait mis en place en janvier dernier une commission ad-hoc composée de quatre sous-commissions chargées respectivement de la révision des statuts, l'amendement du Code disciplinaire, le règlement des championnats de jeunes et les règlements du football professionnel et amateur.

Ce projet d'amendement des statuts avait été initié au lendemain de la visite des représ entants de la Fédération internationale (Fifa) en décembre 2019.

Il fera l'objet d'une promotion auprès des membres de l'assemblée générale, lors de regroupements régionaux qui seront organisés après la crise sanitaire liée à la pandémie de nouveau coronavirus.

Mais le 8 juin, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a, dans une circulaire adressée aux fédérations sportives, indiqué qu'il était "formellement interdit de procéder à la moindre modification dans les règlements intérieurs à l'approche des assemblées générales électorales".

Le MJS a aussi formellement interdit aux fédérations de "modifier leurs systèmes de compétition, règlements disciplinaires", ou même "changer de poste aux cadres techniques" activant en leur sein.

ALGÉRIE

Les clubs n'ont pas les moyens pour reprendre

Le vice-président de la Ligue de football professionnel (LFP), Farouk Belguidoum, a indiqué jeudi que la "majorité" des clubs professionnels refusent de reprendre la compétition, suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), vu les difficultés financières auxquelles ils font face.

"Au cours de la rencontre tenue mercredi avec les clubs de l'Est, plusieurs points ont été abordés, dont celui relatif à une éventuelle reprise du championnat. Je peux assurer que la majorité d'entre eux n'ont pas les moyens pour faire face aux dépenses, liées notamment à l'application du protocole sanitaire.

Ils réclament tout simplement la suspension définitive de la compétition", a indiqué à l'APS Belguidoum.

Il s'agit de la deuxième rencontre LFP-clubs professionnels, après celle tenue il y a une semaine à Oran avec les formations de l'Ouest. Ces rendez-vous régionaux ont été décidés par le Bureau exécutif de la LFP lors de sa récente réunion, dans le but de s'informer sur la situation de ces clubs à la lumière de la crise sanitaire qui sévit et débattre avec eux sur d'autres points dont le championnat.

"Une dernière réunion concernant les clubs du centre est prévue lundi prochain, sous réserve de l'accord du wali, en raison notamment de la crise sanitaire", a-t-il ajouté.

Belguidoum, également porte-parole de l'instance dirigeante de la compétition, a rappelé que les clubs "traversent dans leur majorité une crise financière" qui rend pratiquement impossible une éven-

tuelle reprise. "La plupart des clubs traversent une crise financière. On ne peut pas leur exiger d'appliquer le protocole sanitaire exigé qui serait trop onéreux pour eux. Au cours de la réunion de mercredi, des clubs ont réclamé des sociétés nationales pour pouvoir survivre.

Ils ont demandé à ce que toutes les équipes soient mises sur le même pied d'égalité. Pour eux, les pouvoirs publics doivent se pencher sur la question avec sérieux". Belguidoum s'est exprimé aussi

sur la récente décision du président de la Fédération algérienne de football, Kheïreddine Zetchi, d'inviter les clubs à se prononcer "à la majorité" sur le sort qui sera réservé au championnat en cas d'arrêt définitif de la compétition. "Il s'agit d'une décision réfléchie. Les clubs sont les acteurs principaux, il faudra bien les consulter. Mais on n'en est pas encore là. Nous attendons toujours la position finale des pouvoirs publics concernant l'avenir du championnat", a-t-il conclu.

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE

Le CRB, l'ASAM, et le NCM signent la convention tripartite

Les trois pensionnaires de la Ligue 1 algérienne de football : le CR Belouizdad, l'AS Aïn M'lila, et le NC Magra, ont signé jeudi au siège de la Fédération algérienne (FAF) à Dely Brahim, la convention tripartite liant la SSPA, aux cabinets d'expertise, ainsi que la DCGF (Direction de contrôle de gestion et des finances) de la FAF, pour la mise à niveau du management et l'obtention d'une certification de la qualité N.A ISO 9001, a annoncé l'instance fédérale sur son site officiel.

La SSPA CRB s'est engagée avec le cabinet d'experts WM, alors que la SSPA ASAM a signé avec le cabinet d'experts BR2C, précise la même source, sou-

lignant que "la convention tripartite liant la SSPA NCM au cabinet d'experts Nord Service, signée le 16 juin 2020 à Magra, a été contresignée par la DCGF ce jour".

Le MC Alger est devenu lundi le premier club de l'élite à signer la convention tripartite liant la SSPA/Le Doyen au cabinet d'expertise IANOR ainsi que la DCGF.

La signature de ces conventions tripartites s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures décidées par la FAF au titre de l'accompagnement des clubs professionnels.

Avec plus d'un million de certificats dans le monde, la norme ISO 9001 reste incon-



testablement la norme de management la plus déployée et reconnue au plan international.

Outil le plus utilisé pour piloter son organisation et les activités, la certification ISO

9001 constitue un socle pour optimiser le fonctionnement interne, maîtriser les activités, détecter les signaux du marché, et réduire les coûts et gagner en compétitivité.

LIGUE 1 FRANÇAISE (DIJON FCO) Benzia ne rejouera pas avant 2021

Le milieu international algérien de Dijon (Ligue 1 française de football), Yassine Benzia, opéré à deux reprises suite à un accident de buggy, ne devrait pas retrouver la compétition avant l'année 2021, a laissé entendre jeudi le président du club, Olivier Delcourt.

"Je ne vais pas parler de durée minimum d'absence, c'est privé et de l'ordre médical, on reparlera de football le moment venu", a indiqué le patron dijonnais, interrogé par le quotidien sportif L'Equipe.

Yassine Benzia (25 ans), qui compte trois apparitions avec Dijon où il a été transféré sous forme de prêt du club grec de l'Olympiakos (Div.1) lors du mercato d'hiver, a été opéré de la main gauche à deux reprises et a subi une greffe de peau.

Benzia avait honoré sa première sélection avec l'équipe nationale en mars 2016 face à l'Éthiopie, dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2017.

Il a marqué son premier but avec la sélection en juin de la même année face aux Seychelles pendant les matchs de qualification de la CAN-2017.

AFRIQUE Réunion décisive de la CAF pour la suite des compétitions

Le Comité Exécutif de la CAF tiendra une réunion très importante le mardi 30 juin à 11h00 (heures algériennes) par visioconférence pour discuter de l'impact de la COVID-19 sur le football africain et d'autres questions dont l'assemblée générale électorale de 2021, a indiqué jeudi l'instance sur son site officiel.

Ce ComEx s'annonce particulièrement chargé, entre la fin des coupes d'Afrique de clubs à re-planifier, le CHAN 2020 à recaser, et un probable report de la CAN féminine 2020.

Les membres du Comité Exécutif de l'instance africaine sous la présidence de Ahmad Ahmad feront ainsi le point sur les compétitions de la CAF suspendues depuis plus de trois mois à cause de la pandémie de Covid-19.

Il sera question notamment de la suite des phases qualificatives et Tournoi Final de la CAN-2021 au Cameroun, l'Édition du Championnat d'Afrique des Nations 2020.

La suite des Compétitions Interclubs 2020, la CAN Féminin 2020 ainsi que la création de la Ligue des champions Féminine de la CAF.

Le Comité Exécutif abordera également les Tournois zonaux qualificatifs aux CAN U-17 Maroc 20 21 et U-20 Mauritanie 2021, ainsi que la CAN Beach Soccer 2020 et Représentation de la CAF à la prochaine Coupe du Monde de Beach Soccer.

Signe de l'importance de cette réunion, le président de la CAF, le Malgache Ahmad, s'exprimera dans la foulée à l'occasion d'une visioconférence de presse.

La Commission d'organisation des compétitions interclubs et de la gestion du système d'octroi des licences de clubs, dont le président de la Ligue de football professionnel Abdelkrim Medouar est membre, et la Commission d'organisation du football féminin avaient tenu des réunions par visioconférence la semaine dernière concernant l'avenir des différentes compétitions.

Les 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 devaient avoir lieu en mars dernier, mais ont été reportées à une date ultérieure en raison de la pandémie de nouveau coronavirus.

La CAN-2021 est censée avoir lieu du 9 janvier au 6 février. Mais visiblement, les chances de report augmentent de jour en jour suite à la crise sanitaire mondiale provoquée par le Covid-19.

L'incertitude quant à l'organisation de la compétition en janvier 2021 gagne du terrain car les éliminatoires restent à boucler. Par ailleurs, l'instance africaine discutera également de l'assemblée générale ordinaire 2020 reportée en raison de la pandémie de Covid-19 et l'AG électorale de 2021.

APS

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (CS CONSTANTINE) L'entraîneur Amrani s'engage pour deux ans

L'entraîneur Abdelkader Amrani s'est engagé jeudi avec le CS Constantine pour un contrat de deux ans, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Amrani (64 ans) revient ainsi sur le banc du CSC, deux ans après l'avoir mené au titre de champion au terme de la saison 2017-2018.

Puis il a dirigé la barre technique du CR Belouizdad, avec lequel il a remporté la Coupe d'Algérie 2019 et le club marocain du Difaâ Hassani d'El Jaidia.

Son aventure avec la formation marocaine, qui devait s'étaler sur une période de six mois renouvelable, a pris fin en mai dernier après la décision de la direction de résilier son contrat à l'amiable en raison des répercussions de la crise sanitaire de nouveau coronavirus (COVID-19).

L'entraîneur français Denis Lavagne avait débuté la saison avec le CSC, avant d'être limogé au terme de la première partie de l'exercice.

La direction du club a confié l'intérim à l'entraîneur adjoint Karim Khouda, qui a dirigé les coéquipiers de Hocine Be-



nayada jusqu'à la suspension de la compétition le 16 mars dernier en raison de la crise sanitaire de COVID-19.

Au terme de 22 matchs disputés, le CSC, éliminé en Coupe d'Algérie, pointe à la 5^e place au classement

avec 34 points, à six longueurs du leader CR Belouizdad qui compte un match en moins.

Aucune décision n'a encore été prise par les pouvoirs publics concernant la reprise ou non des compétitions, alors que la Fé-

dération algérienne de football a exprimé son désir de relancer le championnat "dès la levée du confinement et autorisation des rassemblements", comme décidé lors de la récente réunion de son Bureau exécutif.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE Le CSC recevra au stade Benabdelmalek Ramdane la saison prochaine

Le CS Constantine, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, recevra ses adversaires au stade Benabdelmalek Ramdane au lieu de Chahid-Hamlaoui, en vue de la saison prochaine 2020-2021, a indiqué vendredi le directeur général du club Rachid Redjradj.

"La décision a été prise, nous recevrons nos adversaires la saison prochaine au stade Benabdelmalek Ramdane d'une capacité de 11.000 places.

Seulement, les autorités locales doivent trouver une solution concernant l'éclairage et la nécessité de doter cette enceinte d'une tribune de presse", a-t-il affirmé sur les ondes de la radio nationale.

Le stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, a été fermé le 11 mars

dernier en raison de la dégradation de sa pelouse, amenant le CS Constantine à déménager au stade Benabdelmalek Ramdane.

L'enceinte de Chahid-Hamlaoui fera également l'objet d'un projet de réhabilitation, sur trois opérations, en vue du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022, compétition réservée aux joueurs locaux.

Interrogé sur la nomination officielle jeudi de l'entraîneur Abdelkader Amrani, dont il s'agit d'un retour aux sources, le directeur général du CSC, a encensé le technicien, qui avait mené le club constantinois au deuxième titre de son histoire en 2018. "Après plusieurs semaines de négociations, nous avons pu enfin finaliser avec Amrani jeudi, en signant un contrat de deux saisons.

C'est un entraîneur qui n'est plus à présenter, et qui va certainement permettre au club d'amorcer son renouveau et jouer les premiers rôles".

Concernant une éventuelle reprise de la compétition, suspendue depuis le 16 mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), Rachid Redjradj a plaidé pour une relance du championnat.

"Le CSC est favorable à la reprise, d'autant plus que notre objectif est de terminer la saison sur le podium.

Nous avons les moyens nécessaires pour appliquer le protocole sanitaire. Il y a plusieurs clubs qui n'ont pas les moyens, nous comprenons leur position. Il est temps que les pouvoirs publics se prononcent sur l'avenir de la compétition", a-t-il conclu.

ANGLETERRE Liverpool champion d'Angleterre pour la première fois depuis 30 ans

Liverpool a été sacré champion d'Angleterre de football pour la première fois depuis 30 ans, après la défaite de son principal poursuivant, Manchester City, à Chelsea (2-1) jeudi.

Avec 23 points d'avance et seulement 21 encore en jeu, les Reds de Jürgen Klopp ont écrasé la saison nationale pour remporter leur 19^e championnat et succéder à City, double champion sortant.

Les Reds avaient fait leur part du travail mercredi, avec brio et dans le huis clos d'Anfield, en écrasant Crystal Palace (4-0).

Avec 86 points et 23 unités d'avance sur les

hommes de Pep Guardiola, à sept journées de la fin, la bande de Klopp peut enfin respirer.

Le Manchester City-Liverpool dans une semaine à l'Etihad Stadium, pour la 32^e journée, aura des airs de passation de témoin entre deux équipes qui écrasent le championnat depuis deux ans.

On pourra toujours regretter que les Reds soient sacrés sans jouer, sans public et sans réelle perspective de partager leur bonheur avec les supporters.

Mais "honnêtement, je m'en fous", avait répondu par anticipation Klopp lorsqu'on lui avait dé-

mandé si cela atténuerait sa joie. Cette année, les Reds ont écrasé la Premier League avec une soif de victoires inextinguible qui leur a permis de souvent faire sauter les verrous les plus coriaces dans les toutes dernières minutes.

Malgré pléthore de stars - Virgil van Dijk, Trent Alexander-Arnold, ou le trio Salah-Firmino-Mané, pour ne citer qu'eux -, c'est leur force collective qui a impressionné.

Plusieurs records tombés en chemin témoignent de cette domination sans partage.

Liverpool est, après 31 journées, le champion le

plus précoce de l'histoire, puisqu'il en avait fallu 33 à Manchester United en 2001 et à City en 2018.

Ce record s'explique par un départ en boulet de canon: les Reds ont pris 61 points sur 63 possibles lors des 21 premières journées, du jamais vu dans les cinq grands championnats.

Avec 23 victoires consécutives à domicile (série en cours), ils ont aussi effacé les Reds du mytique Bill Shankly (21) des tablettes.

Ils ont compté à un moment 25 points d'avance sur City, le plus grand écart jamais constaté entre un leader et son dauphin.

Guardiola complimente Lampard

A la veille d'un match de championnat contre Chelsea, l'entraîneur de Manchester City, Josep Guardiola, a tenu des propos élogieux envers son futur adversaire Frank Lampard. Le technicien catalan prédit une grande carrière d'entraîneur pour l'Anglais. "Frank Lampard était un footballeur fantastique et il sera un manager extraordinaire, estime le coach des Citizens. Il a eu une superbe saison, dès le départ j'ai pris beaucoup de plaisir à regarder son équipe et sa façon de jouer. Quand on a reçu Chelsea (1-1), je me suis rendu compte à quel point c'était compliqué contre eux. (...) C'est toujours une bonne équipe, et Frank ne fait pas exception."



CAVANI « PEINÉ » PAR LA DÉCISION DU CLUB !

C'est décidé, le Paris Saint-Germain ne prolongera pas Edinson Cavani. Une décision très mal accueillie par l'attaquant uruguayen, prêt à quitter le club parisien le plus rapidement possible. Après l'échec de son transfert à l'Atletico Madrid, Edinson Cavani s'est concentré sur la suite de la saison avec le PSG. L'international uruguayen espérait prolonger avec le PSG, mais ses dirigeants en ont décidé autrement. Le club parisien a refusé de prolonger son contrat expirant le 30 juin prochain. Une décision que le joueur de 33 ans a du mal à digérer. Son entourage a en effet révélé à L'Equipe que le buteur « est vraiment peiné que l'histoire se termine de cette façon ». Edinson Cavani était pourtant prêt à prolonger son contrat de deux mois supplémentaires « jusqu'au 31 août, afin de jouer les deux finales de Coupes nationales et le final 8 de la Ligue des Champions ». Mais le Matador n'a pas apprécié l'attitude des dirigeants parisiens ces dernières semaines.

RAMOS RÉPOND À LA POLÉMIQUE DE LA VAR

A la sortie d'une nouvelle victoire hier, Sergio Ramos a répondu aux questions concernant la polémique autour de la VAR.

C'est le sujet chaud du moment en Espagne en ce moment. Revenu à la compétition, le Real Madrid enchaîne les succès, mais celui face à la Real Sociedad continue de faire parler. Un penalty a en effet été accordé aux Merengues, discutable pour certains, notamment les fans du Barça. Il n'en fallait pas plus pour qu'une polémique naisse concernant le VAR, pré-tendument favorable aux Madrilènes. Dans le même temps, une inégalité du temps de repos entre les rencontres est arguée par les Blaugrana. Hier soir, le Real Madrid a pris trois nouveaux points face à Majorque, notamment grâce à Sergio Ramos, auteur d'un but historique. Après la rencontre, le défenseur s'est exprimé sur cette nouvelle polémique, qu'il désamorce. "Les arbitres sont là pour aider au jeu et le VAR aussi donc ça va parfois en faveur de l'un, parfois en faveur de l'autre. Ça fait désormais partie du jeu, et il faut faire avec. Cela a été fait pour améliorer le jeu, faisons avec, et arrêtons de se faire des films."



LUKA ROMERO DANS L'HISTOIRE
 Le milieu offensif de Majorque est devenu le plus jeune joueur de l'histoire à jouer en Liga. A défaut de créer la surprise, jeudi, face au Real Madrid, Majorque a vu l'un de ses joueurs entrer dans les annales de Liga. Comme pressenti depuis dix jours et sa première convocation dans le groupe des Berrmejonnes, Luka Romero a signé un record historique. Le milieu offensif de Majorque, parfois surnommé le « Messi mexicain », est en effet devenu le plus jeune joueur de l'histoire à évoluer en Liga. A 15 ans et 219 jours, il efface un record vieux de plus de 80 ans, surpassant Francisco Bao Rodriguez « Sanson », qui avait fait ses débuts avec le Celta Vigo le 31 décembre 1939 à 15 ans et 255 jours face au FC Séville.

PSG : Ndombélé, un intérêt mutuel !

Le milieu de terrain Tanguy Ndombélé (23 ans, 19 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) souhaite quitter Tottenham lors du prochain mercato d'été en raison de ses relations difficiles avec son entraîneur José Mourinho. Immédiatement, le Paris Saint-Germain a été annoncé sur les rangs pour recruter l'international français. Et selon les informations du quotidien régional Le Parisien ce jeudi, l'ancien Lyonnais figure bel et bien sur les tablettes du champion de France. Tout comme Tiémoué Bakayoko, retourné à Chelsea au terme de son prêt à l'AS Monaco, Ndombélé est l'une des pistes étudiées par le directeur sportif parisien Leonardo pour se renforcer dans l'entrejeu. Et surtout, de son côté, le natif de Longjumeau se montre séduit par la perspective de rejoindre Paris.

L'Ajax défie Liverpool pour Igor Gomes

Alors que Liverpool serait séduit par ses qualités, le milieu offensif Igor Gomes aurait une nouvelle piste pour la saison prochaine. Selon les dernières informations de Soccer, le jeune brésilien de 21 ans serait sur les tablettes de l'Ajax Amsterdam. Les Lanciers l'auraient supervisé à plusieurs reprises avant la suspension des championnats pour cause de Covid-19. Sous contrat jusqu'en 2023 avec Sao Paulo, ce dernier reste sur une bonne saison avec deux buts et 2 passes décisives en championnat. Très influent dans le jeu, il serait estimé à 18 millions d'euros sur le marché des transferts.



SERVICE NATIONAL

Le Président Tebboune signe un décret dispensant les citoyens de 30 ans et plus

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a signé jeudi un décret portant dispense des obligations du Service national au profit des citoyens ayant atteint l'âge de 30 ans et plus au 31 décembre 2020, non encore incorporés, a indiqué jeudi un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a signé ce matin un décret présidentiel portant dispense des obligations du Service national au profit des citoyens ayant atteint l'âge de 30 ans et plus au 31 décembre 2020, non encore incorporés", lit-on dans le communiqué "Sont également dispensés de ces obligations les citoyens ayant atteint



l'âge de 30 ans et plus au 31 décembre 2020 et qui n'ont pas encore régularisé leur situation vis-à-vis du Service national", a conclu le communiqué.

ALGÉRIE-ETHIOPIE

Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique de la Présidente éthiopienne

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu jeudi un appel téléphonique de la Présidente de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, Mme Sahle-Work Zewde, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Les deux présidents se sont félicités, au cours de cet entretien téléphonique, du niveau privilégié des relations existant entre l'Algérie et l'Ethiopie, et ont procédé à un échange des vues approfondi sur les principales questions de l'heure en Afrique", a ajouté la même source.

ALGÉRIE-RUSSIE

Le général-major Chanagriha reçu par un haut responsable du ministère russe de la Défense

Le général-major Saïd Chanagriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, a été reçu, au deuxième jour de sa visite à la Fédération de Russie, par le colonel-général Fomine Alexandre Faslivitch, sous-ministre de la Défense russe, à qui il a remis une lettre du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'attention de son homologue russe, Vladimir Poutine, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère russe de la Défense, les deux parties ont abordé "les moyens propices à la promotion des relations bilatérales entre les deux armées et les deux pays, et au développement de la coopération militaire à travers l'échange d'expériences. Une coopération entre les deux armées, algérienne et russe, valorisée par les deux parties au regard de son extrême importance", précise la

même source. Pour sa part, le sous-ministre de la Défense russe a affirmé que son pays "œuvre continuellement à développer ses relations avec l'Algérie, partenaire stratégique de grande importance, et ce au service des intérêts des deux pays, des deux armées et des deux peuples".

Le général-major Chanagriha a, de son côté, mis l'accent sur "la profondeur des relations entre les deux pays et les deux armées qui remontent à l'époque de la Glorieuse Révolution de Libération". Les membres de la délégation algérienne accompagnant le général-major Chanagriha et de hauts conseillers auprès du ministère russe de la Défense ont pris part à cette rencontre.

En marge de cette audience et en l'honneur de la participation distinguée de la délégation algérienne aux festivités officielles de la commémoration du 75^e anniversaire de la Victoire à la Grande Guerre Patriotique de 1941-1945, festivités "de grande importance pour le peuple et le gouvernement

russe et qui se sont déroulées dans des conditions exceptionnelles", le colonel-général Faslivitch, a remis la médaille du 75^e anniversaire de la Victoire sur le Nazisme, au général-major Chanagriha, "en symbole de la portée des relations entre les deux pays et les deux armées".

Le général-major Chanagriha avait assisté dans la matinée aux festivités officielles de la commémoration du 75^e anniversaire de la Victoire à la Grande Guerre Patriotique de 1941-1945, honorant l'invitation du général d'armée Choïgou Sergueï Koujouguévitch, ministre de la Défense de la Fédération de Russie.

L'impressionnant défilé militaire qui a été organisé à la Place Rouge au centre de la capitale Moscou a vu la participation de près de 14.000 soldats de différentes divisions et régiments militaires, des forces aériennes russes avec plus de 75 avions de combat et hélicoptères de l'époque et avec les matériels militaires russes les plus modernes, ajoute le communiqué.

TERRORISME-RAPPORT

Pour Washington, les groupes terroristes sont dans l'incapacité d'opérer en Algérie

Les groupes terroristes dans la région sont dans l'incapacité d'opérer en Algérie grâce aux efforts menés par l'Armée nationale populaire (ANP) et les forces de sécurité, ayant conduit à l'anéantissement de leurs capacités de nuisance, a indiqué le département d'Etat américain dans un nouveau rapport publié mercredi à Washington.

"L'Algérie a poursuivi ses efforts importants pour prévenir les activités terroristes à l'intérieur de ses frontières", relève le département de Mike Pompeo dans la nouvelle édition de son rapport annuel sur le terrorisme dans le monde.

Les organisations terroristes, qui continuent à opérer dans la région, n'ont pas mené d'attaques en Algérie en 2019, met-il en exergue. Se référant aux constats établis par des analystes spécialisés en sécurité, le département d'Etat souligne que "le rythme régulier des opérations de balayage (menées par l'ANP) a réduit considérablement les capacités des groupes terroristes à opérer en Algérie". Plus affirmative, la diplomatie américaine estime que l'Algérie demeure "un environnement opérationnel difficile" pour les groupes



extrémistes armés dans la région.

Le département d'Etat précise que l'Algérie et les Etats-Unis continuent de bâtir et de renforcer leur partenariat en matière de contre-terrorisme grâce à "un dialogue régulier et à l'échange d'expertise technique". En parallèle, et durant la période couverte par le rapport, le gouvernement algérien a maintenu une politique stricte qui exclut toute concession aux groupes terroristes qui détiennent des otages, indique, par ailleurs, la même source. Par ailleurs, le rapport note que "l'activité terroriste en Libye, au Mali, au Niger et en Tunisie ainsi que le trafic d'êtres humains, d'armes et de stupéfiants ont contribué à la menace globale, en particulier dans les régions

frontalières". En 2019, "la sécurité des frontières est restée une priorité absolue", met en avant ce document produit par le bureau du contreterrorisme du département d'Etat pour le Congrès.

Le rapport fait état de la poursuite de la coopération entre l'Algérie et la Tunisie dans l'antiterrorisme, soulignant qu'actuellement tous les postes frontaliers en Algérie ont accès aux bases de données d'Interpol. Au plan de la coopération, l'Algérie a continué en 2019 de soutenir les efforts du contre-terrorisme au niveau régional et international. En tant que coprésident du groupe de travail sur le renforcement des capacités de la région Afrique de l'Ouest du GCTE, l'Algérie a participé aux réunions conjointes de ce groupe et

"assumé un rôle de leadership au sein d'Afrifop". Au cours de la période sous revue, l'Algérie a "poursuivi son engagement diplomatique" en faveur de la paix et de la sécurité régionales. Elle a présidé le comité de mise en œuvre de l'accord de paix au Mali et a continué de soutenir le processus politique de l'ONU en Libye, énumère le département d'Etat qui ne manque pas de rappeler la participation de l'Algérie aux divers forums sahélo-sahariens pour discuter des politiques de développement, de sécurité et de l'évolution du terrorisme dans la région.

Le département d'Etat met aussi en exergue l'approche algérienne pour contrer l'extrémisme violent qui inclut des programmes de réhabilitation et d'intégration, y compris pour les terroristes repentis.

Et souligne les actions menées dans le cadre de cette approche inclusive tels que la dépolitisation des mosquées, la réaffirmation de la tradition sunnite qui promeut la tolérance et la paix et le renforcement du rôle des "Mourchidates" dans la prévention de l'extrémisme violent.

JUSTICE

Les convocations adressées à Mohcine Belabbes pour une enquête de droit public

Le Parquet général près la Cour d'Alger a affirmé jeudi que les convocations adressées à Mohcine Belabbes à travers la Gendarmerie nationale (GN) interviennent dans le cadre d'enquêtes dans une affaire de droit public. "Suite aux informations fallacieuses relayées au sujet

des convocations adressées à M. Mohcine Belabbes, le Parquet général près la Cour d'Alger, et pour éclairer l'opinion publique, précise ce qui suit : les convocations adressées à Mohcine Belabbes par le biais de la GN interviennent dans le cadre d'enquêtes dans une affaire relevant du

droit public", lit-on dans un communiqué. "Il s'agit du décès d'une personne étrangère qui travaillait dans un chantier de construction d'un logement privé appartenant au susnommé (Mohcine Belabbes) qu'il n'a pas signalé", a ajouté la même source qui a souligné que "les in-

vestigations ont montré que l'ouvrier décédé n'avait pas de permis de travail légal en Algérie et que la construction, elle-même, a été édifiée sans respect des normes urbanistiques". Les investigations préliminaires sur la première affaire se poursuivent", conclut le parquet.

TRIBUNAL DE BLIDA

Hamel et Berrachdi condamnés à 4 années de prison ferme pour abus de fonctions

Le Tribunal de Blida a condamné, vendredi matin, l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, et l'ancien chef de la Sûreté de wilaya d'Alger, Noureddine Berrachdi, à une peine de quatre (04) années de prison ferme, assorties d'une amende de 100.000 Da chacun dans une affaire d'abus de fonctions.

Le juge a rejeté, par ailleurs, la requête de constitution

de partie civile de l'officier Anzar Saïd, ancien chef de Sûreté urbaine à Kouba pour avoir été victime en 2012 de chantage et de pressions de la part de M. Berrachdi, alors chef adjoint de la Sûreté d'Alger. Condamné, à l'époque, à six années de prison ferme puis à trois années après appel à la Cour de Blida, l'officier Anzar avait sollicité du Tribunal un dédommagement de dix (10) milliards de centimes pour

le préjudice causé. Pour rappel, le procureur de la République près tribunal de Blida avait requis, jeudi soir, une peine de 12 années de prison ferme l'encontre de l'ancien Directeur général de la sûreté nationale, Abdelghani Hamel et une peine de 10 années de prison ferme à l'encontre du deuxième accusé, ex-chef de sûreté d'Alger, assorties d'une amende d'un (01) million de Da chacun.